



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Lundi 1^{er} janvier.

RDC : bilan controversé de la marche des laïcs catholiques. Les organisateurs dénoncent l'usage disproportionné de la force lors de la dispersion de cette manifestation pacifique. Un policier et « deux jeunes gens morts lors d'une altercation avec la police à Matete », indique le porte-parole de la police nationale congolaise (PNC), le colonel Pierrot Mwanamputu. De leur côté, les organisateurs évoquent « plusieurs morts et blessés » ainsi que de nombreuses personnes arrêtées, y compris des prêtres, sans autres précisions. En revanche, le « bilan consolidé » de la Monusco fait état de huit morts parmi les manifestations, dont à un Kananga. Les autres ont été enregistrés à Kinshasa, notamment deux à Lemba, deux à Kingabwa et deux à Matete. Il y a eu 87 arrestations à Kinshasa, parmi lesquelles deux prêtres. Et à l'intérieur du pays, quarante-et-une personnes ont été arrêtées lors de la manifestation de ce dimanche, selon le bilan provisoire de la mission onusienne. **Grand Katanga : une vingtaine d'arrestations.** Une vingtaine d'arrestations et quelques blessés ont été enregistrés dans la province du Grand Katanga, lors de la marche pacifique organisée par le comité laïc de coordination. Selon le coordonnateur intérimaire du Rassemblement dans cette partie du pays, Christian Mwando, qui dresse ce bilan, « le président n'a aucune intention de libérer la démocratie. » « Jusqu'à présent, le bilan qui est établi fait état de vingt et une personnes arrêtées. 6 ont été arrêtées au niveau de la cathédrale, plus ou moins 15 au niveau de la basilique. Il y a aussi eu des blessés. Nous avons plus ou moins 7 blessés dont la coordonnatrice interfédérale de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (UNADEF) de la ville de Lubumbashi, Mme Mutita, qui a été arrêtée devant la cathédrale, torturée, fracturée par des agents de la police », a fait savoir Christian Mwando, au cours d'une conférence de presse tenue à Lubumbashi. Pour sa part, le commissaire provincial de la police, le général Paulin Kyungu affirme que quelques inciviques ont tenté de troubler l'ordre public et la police a lancé des gaz lacrymogène pour les disperser.

RDC : pour Joseph Kabila, 2017 a été l'année « de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre ». « L'année qui s'achève a aussi été celle de la mise en œuvre du consensus politique obtenu au terme de l'accord du 31 décembre 2016 en vue de l'organisation d'un nouveau cycle électoral dans notre pays », a déclaré le président de la RDC, Joseph Kabila. Il l'a dit à l'occasion de son discours de message de vœux à la nation. Joseph Kabila salue ainsi la formation convenu d'un gouvernement d'union nationale, le mois de mars dernier, et la mise en place du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral [CNSA]. « Je voudrais saluer le travail de titans abattu par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) dans la révision du fichier électoral », se réjouit le chef de l'Etat. Pour lui, l'adoption et la promulgation de la loi électorale aujourd'hui acquise, l'établissement des listes électorales, la répartition des sièges et la convocation des scrutons qui s'en suivront conformément au calendrier électoral publié par la Ceni, « nous conduisent de manière irréversible vers l'organisation des élections. » Tôt dans la matinée, la marche pacifique organisée par les laïcs a été dispersée par la police. Conséquence : les traditionnelles veillées de prière pour célébrer la nouvelle année ont été annulées dans plusieurs Eglises suite à cette situation sécuritaire tendue qui a prévalu dans la capitale.

Vital Kamerhe : « A partir d'aujourd'hui, nous commençons le processus de départ de monsieur Kabila ». Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital affirme que le processus de départ de Joseph Kabila est déclenché. Le président de l'UNC était dimanche à la messe de la paroisse Saint Michel de Bandalungwa. Il se dit « très indigné et en colère contre le régime » et s'insurge contre la violation des lieux de culte par les forces de l'ordre. « Ce qui s'est passé à l'Eglise Saint Michel où j'étais, est inacceptable. Nous avons dû secourir le pauvre curé qui n'arrivait plus à voir avec tout ce qu'on a jeté comme gaz lacrymogène. Les mamans pleuraient et ne faisaient que maudire Kabila », a relaté Vital Kamerhe, qui affirme qu'il n'a pas peur. Le président de l'UNC félicite tous les Kinois qui ont pris part à la marche et déplore des pertes en vies humaines. « Il y a eu des morts. Mais on ne peut pas libérer le peuple, libérer son avenir sans effusion de sang », a-t-il indiqué.

Marche des laïcs à Mbandaka : Jacques Djoli fustige la répression «musclée» de la police et de l'armée. Le sénateur Jacques Djoli fustige la répression «musclée» de la Police et de l'armée à Mbandaka (Equateur), lors de la marche des laïcs catholiques, dimanche 31 décembre, sur l'ensemble du territoire de la RDC. Il indique qu'à la paroisse Saint Paul-Apôtre de Mbandaka III, l'archevêque de Mbandaka-Bikoro Fridolin Ambongo et des fidèles, ont été bloqués par la Police. «Alors que les chrétiens sortaient librement, et l'archevêque Fridolin était encore au niveau de la cure, les policiers sont venus brutalisés les paroissiens, les jeunes ont été ramassés de force. Ils ne sont même pas sortis dans la rue», a relaté Jacques Djoli, inspecteur général du MLC. Il a condamné cette brutalité et l'absence du professionnalisme de la police. Selon lui, des jeunes de la Lutte pour le changement (Lucha) et cadres de l'UDPS ont aussi été interpellés. Une attitude que l'Inspecteur général du MLC qualifie d'irrationnelle. «Nous sommes avec un pouvoir qui a perdu la raison. Je me dis qu'il est grand temps que ceux qui ont la destinée de ce pays, se rende compte qu'on ne peut pas, au nom d'une gouvernance, opprimer et réprimer son propre peuple», a poursuivi le sénateur. Il estime que ce comportement risque d'amener la RDC «dans une année de chaos» alors que le pays est déjà fragilisé.

Mgr Marcel Utembi appelle la classe politique «à veiller à la promotion du bien-être de la population». Le président de la Conférence épiscopale nationale du Congo, Mgr Marcel Utembi, a invité la classe politique congolaise à s'entendre pour «privilégier l'intérêt et le bien de la population». Il a lancé cet appel dimanche 31 décembre, lors de la messe de la fête de Sainte famille célébrée à Kisangani, à la paroisse Saint Gabriel de Simi Simi. «En ce dimanche du 31 décembre 2017, à l'occasion du premier anniversaire de l'accord politique global et inclusif de la Saint Sylvestre, nous voulons aussi prier pour la paix, et la pratique des valeurs démocratiques dans notre pays, en demandant à la classe politique de s'entendre, de veiller à la promotion du bien-être de la population», a conseillé Mgr Utembi, archevêque de Kisangani. C'est le 31 décembre 2016 que les parties prenantes aux négociations de la Cenco avaient signé l'accord de la Saint Sylvestre. Cet accord prévoyait notamment l'organisation des élections avant fin décembre 2017. Celles-ci n'ont pas eu lieu. Selon le calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), les scrutins sont programmés le 23 décembre 2018. Mgr Marcel Utembi appelle ainsi les acteurs politiques «au respect de la parole donnée et des engagements pris devant Dieu et devant le peuple.» Plus de trois mille fidèles ont participé à cette prière dont le gouverneur de province et les autres autorités politiques et administratives de la province de la Tshopo.

Discours de Kabila : «Il n'y a aucune garantie qu'il y aura des élections», estime Christophe Lutundula. Le vice-président et porte-parole de la plate-forme G7, Christophe Lutundula, estime qu'il n'y a aucune garantie qu'il y aura des élections en RDC. Il réagissait, lundi 1er janvier, au discours de message de vœux du président Joseph Kabila, prononcé la veille. «Joseph Kabila évite d'aborder les questions cruciales liées à l'organisation des élections à savoir la réforme de la Ceni, la décrispation politique et l'épineuse question du financement des élections», a indiqué Christophe Lutundula. Dans son discours, le chef de l'Etat a affirmé que l'adoption et la promulgation de la loi électorale, l'établissement des listes électorales, la répartition des sièges et la convocation des scrutins qui s'en suivront conformément au calendrier électoral publié par la Ceni, «nous conduisent de manière irréversible vers l'organisation des élections.» A ce sujet, le porte-parole du G7, Christophe Lutundula reste sceptique et soutient qu'il n'y a rien de nouveau dans le discours du président Kabila. Il affirme que ce sont les mêmes phrases stéréotypées qui sont répétées chaque année avec un ton moqueur et un ton de défis. «Pour que nous soyons sûrs qu'il y aura élection, il doit clarifier sa position vis-à-vis du respect de la Constitution, rassurer et opérer la décrispation politique tel que convenu, son gouvernement doit nous présenter un plan de décaissement des ressources en faveur de la Ceni, environ 72 millions USD par mois», a-t-il fait remarquer.

Répression en RDC: la Francophonie dénonce des "attaques inqualifiables". "Mes pensées vont aux familles et aux proches endeuillés, aux blessés, aux personnes incarcérées. Les attaques lancées contre des fidèles rassemblés dans des lieux de culte" et contre "des citoyens (...) voulant que tout soit mis en oeuvre (...) pour préparer sereinement la tenue d'élections crédibles" en RDC "sont inqualifiables et désolantes", a déclaré la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Michaëlle Jean, dans un communiqué. "Participer à une manifestation est un droit fondamental", a-t-elle souligné. Rappelant "les règles de conduite auxquels les forces de maintien de l'ordre doivent se soumettre dans l'encadrement républicain des manifestations", la secrétaire générale a également exhorté les acteurs politiques et de la société civile de RDC à "préserver le caractère pacifique de leurs revendications".

Kananga : onze militants de la Lucha en grève de la faim en prison. Les onze militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), incarcérés depuis samedi à la prison de Kananga observent une grève de la faim pour dénoncer l'irrégularité de leur arrestation. Trois d'entre eux sont malades, a indiqué lundi 1er janvier leur avocat, appelant à leur libération immédiate. Ces activistes ont été interpellés vendredi alors qu'ils manifestaient pour demander le départ du président Kabila du pouvoir. Sur décision du maire de Kananga, les manifestations publiques sont interdites depuis novembre dernier.

Marche des laïcs catholiques: douze membres de l'UDPS arrêtés à Kamina. Douze membres de l'UDPS ont été arrêtés dimanche 31 décembre à la sortie de l'église catholique. Quatre d'entre eux, grièvement blessés lors de l'intervention de la police, sont admis à l'hôpital général de référence de Kamina, a annoncé Me Pascal Betu, président de la ligue des jeunes de l'UDPS dans le Haut-Lomami. Ce parti de l'opposition exige leur libération.

RDC: le gouvernement annonce le déblocage de l'internet et SMS. Le gouvernement a annoncé lundi 1er janvier la levée de la mesure suspendant l'accès à l'internet et aux SMS, observée depuis deux jours. La levée sera effective à partir de 23 heures, heures de Kinshasa, a précisé le ministre des Postes, Télécommunication et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC), Emery Okundji. L'accès à l'internet et aux SMS a été bloqué dans la nuit du samedi à dimanche 31 décembre. Selon Emery Okundji, le gouvernement disposait d'informations selon lesquelles d'ex-militaires avaient fait entrer des armes pour tirer sur les chrétiens lors de la marche projetée par les laïcs catholiques et faire endosser la responsabilité aux autorités du pays. **Médias brouillés.** Au sujet des médias dont le signal reste brouillé ou réduit carrément au silence, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Lambert Mende contacté lundi 1er janvier par Radio Okapi, a promis de réagir ce mardi. Depuis dimanche après-midi, une grande partie de la ville province de Kinshasa ne capte plus les programmes de Radio Okapi à cause du brouillage de son signal. Top Congo, RTVS et Antenne A notamment se retrouvent dans la même situation.

Mardi 2 janvier.

Félix Tshisekedi : «Joseph Kabila n'a plus qualité d'engager la RDC». Le président du Rassemblement de l'opposition, Felix Tshisekedi, affirme que le président de la RDC, Joseph Kabila, n'a plus qualité d'engager le pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il réaffirme la position de sa plateforme d'avoir une transition sans le président Kabila : «Pour le Rassemblement, les élections n'ayant pas été organisées, conformément à l'accord du 31 décembre 2016, Joseph Kabila et toutes les institutions à mandat électif ont perdu toute légalité et toute légitimité. Par conséquent, Joseph Kabila n'a plus qualité d'engager la RDC tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays», a déclaré Félix Tshisekedi. Il a ainsi demandé au peuple congolais et à la communauté internationale de ne plus reconnaître Joseph Kabila comme président de la RDC. Il a condamné «avec la plus grande fermeté» la répression de la manifestation, qui a entraîné la mort de plus de onze personnes et des centaines de blessés, sans compter de nombreuses arrestations et des profanations des lieux des cultes. Pour le président du Rassemblement, le pouvoir est responsable de ce drame.

Henri Mova qualifie les propos de Félix Tshisekedi «d'amateurisme incroyable et pernicieux». Le secrétaire général du PPRD, le parti présidentiel, affirme que les déclarations «tonitruantes» de Félix Tshisekedi n'ont aucun effet et relève de «gaminerie». Pour Henry Mova Sakanyi, Felix Tshisekedi ne fait que se contredire et ses déclarations font preuve «d'un amateurisme incroyable, pernicieux et nocif.» Pour lui, ces déclarations sont «un aveu d'impuissance face à la réalité des institutions congolaises et à la maturité du peuple congolais qui a fait échec à toutes ces machinations qui voudraient retarder les élections.»

Kongolo : combats entre FARDC et miliciens le jour du nouvel an. Des combats à l'arme lourde ont opposé dans les premières heures du nouvel an, lundi 1 janvier, les forces armées de la RDC aux miliciens Mai-Mai Hapa na Pale à Butondo, localité du territoire de Kongolo (Tanganyika), située sur l'axe Kongolo-Kalemie dans le secteur de Mbulula. Des sources policières affirment qu'il est difficile pour l'instant d'établir le bilan de ces affrontements.

Uvira : plus de 300 jeunes sensibilisés pour prévenir la délinquance. Plus de trois cents jeunes, filles et garçons, d'Uvira ont été sensibilisés dimanche 31 décembre pour combattre la délinquance juvénile durant les festivités de fin d'année. L'initiative est du Programme d'appui au système de santé (PASS) Sud-Kivu. La sensibilisation, qui s'est effectuée dans les différents quartiers de la cité d'Uvira, a porté notamment sur la nécessité d'éviter la consommation des boissons très alcoolisées et les relations sexuelles non protégées. Les parents ont par ailleurs été appelés à prendre leur responsabilité en main durant cette période des fêtes pour que les jeunes ne se versent pas dans la délinquance.

Kananga : trois morts dans des accrochages entre forces de l'ordre et présumés miliciens près de l'aéroport. Trois personnes sont mortes dans des accrochages survenus, mardi 2 janvier matin, entre les forces de l'ordre et les présumés miliciens aux alentours de l'aéroport de Kananga, dans le Kasai-Central. La ville de Kananga s'est réveillée sous les coups de bal. Les vols prévus à l'aéroport ont tous été annulés pour des raisons sécuritaires. Les échanges des tirs entre les deux parties ont créé une panique dans la partie Est de la ville, où la circulation est interrompue, depuis le matin, entre l'aéroport et le centre-ville de Kananga.

Kongo-Central : au moins dix morts dans une bousculade sur la plage de Muanda. Au moins dix personnes ont trouvé la mort dans une bousculade qui s'est produite le 1er janvier, jour de la fête de la Saint Sylvestre, sur la plage de Munda dans le Kongo-Central. Neuf des dix victimes sont des enfants. Comme au début de chaque

année, des centaines de jeunes et enfants de différents secteurs du Kongo-Central avaient fait le déplacement de la plage de Muanda pour des photos et la baignade. Le drame s'est produit lorsqu'une bagarre a éclaté entre deux visiteurs sur la plage. Dans la foulée, des jeunes gangsters appelés « Kuluna » ont profité de l'occasion pour opérer. Paniqués, plusieurs jeunes et enfants qui voulaient échapper à la violence se sont marchés dessus sur le seul couloir des escaliers qui mènent à la sortie de cette plage.

Tanganyika : deux morts et sept blessés dans une attaque de la milice Twa à Katato. Deux personnes sont mortes et sept autres blessées, lors d'une attaque de représailles de la milice Twa survenue vendredi 29 décembre dernier au village Katato (Tanganyika), selon des témoins. La société civile plaide pour la restauration de l'Etat dans cette localité du territoire de Nyunzu. Un membre de la communauté Twa des villages environnants le secteur de Katato portant des amulettes est venu pour le ravitaillement en sel. Pris pour un assaillant, la milice Bantoue l'a tué. La société civile locale qui rapporte ces faits indique que la milice Twa a organisé une attaque de représailles simultanément sur la carrière minière et le village Katato.

Tshopo : clôture de la session parlementaire de septembre, la société civile « déçue ». L'assemblée provinciale de la Tshopo a clôturé samedi 30 décembre, la session ordinaire de septembre en présence des membres du gouvernement provincial et de plusieurs cadres de la territoriale. D'après le rapporteur de cet organe délibérant, au total trente-six matières inscrites pour cette session ont été traitées dont la validation des mandats, adoption des édits sur budget 2018 et sur mobilisation des ressources financières. Le président de la société civile, forces vives de la Tshopo David Yofemo s'est lui dit « déçu » du fait que les députés provinciaux n'ont pas été à la hauteur des attentes de la population. Il épingle notamment le fait que ces parlementaires provinciaux n'ont pas fait le bilan de l'exercice budgétaire 2017 de l'exécutif provincial.

Marche des laïcs en RDC: la Nonciature dit en avoir informé le Vatican. «La promotion de la justice sociale et la défense des droits civils et politiques des citoyens fait intégralement partie de la doctrine sociale de l'Eglise », affirme la Nonciature apostolique en RDC dans un communiqué publié mardi 2 janvier à Kinshasa. Elle réagit ainsi aux informations diffusées sur les réseaux sociaux, indexant le silence de certains responsables ecclésiastiques face à la marche initiée par les laïcs catholiques dimanche 31 décembre en RDC. La Nonciature apostolique reconnaît avoir été informée par le Comité laïc de coordination (CLC) de son initiative d'organiser cette marche pour libérer l'avenir de la RDC et pour réclamer l'application de l'accord de la Saint Sylvestre dans son intégralité. Elle a par la suite « communiqué la nouvelle à ses supérieurs de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté. » L'opinion ne devrait toutefois pas s'attendre à une réaction quelconque du Vatican, ce genre de prérogatives relevant des évêques diocésains. « Aucune approbation ou condamnation n'a été émise par le Saint Siège, et il ne faudra aucunement en attendre dans le futur », indique ce communiqué du Nonce apostolique en République démocratique du Congo.

Accord de la saint Sylvestre: Jacques Djoli appelle à un nouveau consensus des signataires. Le consensus qui sous-tendait l'accord de la Saint Sylvestre est rompu, estime Jacques Djoli, cadre du Mouvement de libération du Congo (MLC), qui appelle les parties prenantes à se retrouver pour donner la même interprétation de ce texte. L'opposition affirme que cet accord n'a jamais été appliqué, alors que la majorité soutient le contraire. Or, «la force de l'accord [...], c'est le consensus dans l'engagement, le consensus dans l'interprétation, le consensus dans la mise en œuvre. Mais, lorsque les acteurs agissent par embuscade ou de mauvaise foi, comme l'ont dit les Evêques, mais, l'accord n'est plus capable de gérer cette période conflictuelle », note M. Djoli. Pour lui, les parties doivent se mettre autour d'une table non pas pour se partager encore le pouvoir, mais pour trouver un mécanisme susceptible de conduire le pays aux élections de manière sereine. Ce consensus entre parties privées auquel fait allusion Jacques Djoli n'élague pas la constitution de la République, réagit Tryphon Kin Kiey Mulumba, membre du bureau politique de la MP. «Il y a eu certes consensus entre parties privées. Mais, cet accord ne supprime en aucune façon la constitution en ce qui concerne le président de la République», a-t-il affirmé, évoquant l'article 70 de la constitution qui, selon lui, permet au chef d'Etat arrivé fin mandat de rester en fonction.

Cardinal Monsengwo : « Il est temps que les médiocres dégagent et que règnent la paix et la justice en RDC ». Le Cardinal Laurent Monsengwo a condamné mardi 2 janvier la répression violente de la marche des chrétiens catholiques dimanche dernier par «des prétendus vaillants hommes en uniforme. » Cette manifestation pacifique avait été initiée par le Comité laïc de coordination (CLC) pour revendiquer « l'application réelle » de l'accord du 31 décembre 2016. «Nous en voulons pour preuves : le fait d'empêcher les fidèles chrétiens d'entrer dans les églises pour participer à la célébration eucharistique dans les différentes paroisses de Kinshasa, le vol d'argent, d'appareils téléphoniques, la poursuite, la fouille systématique des personnes et de leurs biens dans l'église et dans les rues, l'entrée des militaires dans les cures de quelques paroisses sous prétexte de rechercher les semeurs des troubles, les tueries, les tirs à balles réelles et à bout portant sur des chrétiens tenant en mains bibles, chapelets, crucifix et statues de la Vierge Marie.» Il conseille aux dirigeants médiocres de dégager, pour que règnent la paix et la justice en RD Congo. L'archevêque de Kinshasa se demande comment faire encore confiance à des dirigeants incapables de protéger la population, de garantir la paix, la justice et l'amour du

peuple. « Comment ferions-nous confiance à des dirigeants qui bafouent la liberté religieuse du peuple ? », a-t-il poursuivi. D'après lui, l'accord politique global et inclusif, parrainé par la CENCO, est « violé volontairement. »

Mercredi 3 janvier.

Kananga : retour au calme après une attaque des miliciens près de l'aéroport. Le calme est revenu à l'aéroport de Kananga au Kasai-central et la population peut vaquer librement à ses occupations, a assuré mardi 2 janvier 2018, le maire de la ville, Muamba Kantu-Ka-Njila. Le maire appelle la population à la vigilance et à dénoncer tout mouvement suspect. Trois personnes sont mortes mardi 2 janvier dans des accrochages entre forces de l'ordre et présumés miliciens près de l'aéroport. Selon le maire Muamba, des miliciens seraient venus pour s'infiltrer à la marche des chrétiens du 31 décembre. Ce qui a entraîné l'escalade de violence.

Nord-Kivu : l'armée accuse le CIDDHOPE de «tenter de décourager» le général Kamanzi. Le commandement de la 34e région militaire des forces armées de la RDC (Fardc) au Nord-Kivu accuse l'ONG Cercle International pour la défense des droits de l'homme, la Paix et l'environnement (CIDDHOPE) de «tenter de décourager» le commandant de la 34e région militaire, le général François Kamanzi, en l'accusant d'avoir commis de graves violations des droits de l'homme au Nord-Kivu. Dans un communiqué rendu public le week-end dernier, l'ONG avait réclamé que soit traduit urgemment en justice l'officier supérieur de l'armée, l'accusant d'avoir commis au cours de ces deux derniers mois, plusieurs cas de violations graves des droits de l'homme. Des accusations que rejette l'armée. «Il s'agit tout simplement de décourager ceux-là à qui l'Etat congolaise a donné la charge de sécuriser la population. Voilà pourquoi la 34e région militaire rejette tout ce que nos amis de CIDDHOPE ont dit sur l'autorité», a indiqué le major Njinke.

Nord-Kivu : plus de 2 000 détenus de la prison de Munzenze sont malades. «Tous les détenus de la prison de Munzenze [Nord-Kivu] sont malades. Il y en a plus de deux mille et tous sont malades», a déploré le week-end dernier, le médecin chargé de cette maison carcérale, Dr Ange-Marie Balinandi. «Nous faisons face à un problème très sérieux. Il faut que les soins de santé soient subventionnés à la prison, soit par un partenariat soit que l'Etat lui-même, nous prenne en charge. Les détenus sont malades», a poursuivi Dr Ange-Marie Balinandi. Les médicaments n'ont jamais été subventionnés. «Tout ce que nous recevons ce sont des dons des personnes de bonne foi», a-t-elle ajouté.

Kongo-Central: les activités sur la plage de Muanda suspendues. Le gouverneur du Kongo-Central Jacques Mbadu Nsitu a suspendu mardi 2 janvier toutes les activités sur la plage Nguzi dans le territoire de Muanda. Cette mesure est consécutive à la bousculade meurtrière qui est survenue sur ce rivage prisé le jour de la Saint Sylvestre. Dix personnes dont neuf enfants ont succombé à la suite de cette bousculade. Le gouverneur du Kongo-Central exige avant toute reprise des activités sur ce site l'amélioration, par l'institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) qui le gère, des conditions de son exploitation.

Lambert Mende : «Les rêves d'hécatombe se sont écroulés comme un château de cartes». Pour le porte-parole du Gouvernement Lambert Mende, la marche organisée par le comité laïc catholique dimanche 31 décembre pour réclamer notamment l'application de l'accord de la Saint Sylvestre, visait à provoquer une hécatombe. Et de l'avis du ministre des médias, cet objectif n'a pas été atteint. Au cours de ce face à face avec la presse nationale et internationale, le porte-parole du gouvernement a confirmé le bilan de trois morts avancées par la police à la suite de ces manifestations. Il a par ailleurs demandé aux personnes détenant des informations sur les autres victimes de cette manifestation de contacter la police pour des enquêtes. Réagissant à la communication de l'archevêque de Kinshasa, le Cardinal Laurent Monsengwo qui a condamné la répression violente de la marche des chrétiens catholiques dimanche, le ministre Mende a dénoncé «des insultes» du prélat catholique à l'encontre des forces de l'ordre. «Les forces de sécurité ne méritent pas ces insultes [...] C'est grâce à leur bravoure que des terroristes n'ont pas semé plus des désolations » a relevé le ministre. Pour M. Mende, les forces de l'ordre n'ont causé aucune perte en vies humaines lors de cette manifestation. Lambert Mende appelle l'archevêque de Kinshasa à «pacifier les esprits».

L'UE appelle les autorités congolaises à «protéger les citoyens et non de les réprimer». Les autorités congolaises ont le devoir de protéger leurs citoyens et non de les réprimer, a interpellé l'Union européenne (UE) dans un communiqué publié mercredi 3 janvier. Pour cette organisation internationale, les autorités doivent «redoubler d'efforts pour mettre pleinement en œuvre la décriminalisation voulue dans l'Accord de la Saint Sylvestre.» «L'UE continuera à suivre attentivement la situation», assure-t-elle, déplorant les violences perpétrées le 31 décembre 2017, dans le cadre de l'anniversaire de l'Accord de la Saint Sylvestre en RDC. Ces violences ont entraîné la mort de plusieurs manifestants et fait de nombreux blessés. «Le recours à la violence par les autorités congolaises, y compris pour interrompre des services religieux, visant à réprimer toute tentative de manifestation pacifique va à l'encontre de la Constitution congolaise qui garantit le droit de manifestation et la liberté de réunion», regrette l'UE. Concernant le blocage des médias et réseaux sociaux, l'UE rappelle que cela «constitue également une grave atteinte à la liberté d'expression.»

La Monusco réhabilite le palais de justice de Buta. La Monusco a réhabilité le palais de justice et construit un bâtiment du commissariat urbain de la Police nationale congolaise (PNC) de Buta (Bas-Uele). Ces travaux, financés à plus de 100 000 dollars américains, entrent dans le cadre d'un projet à impact rapide de la Mission onusienne. Les deux ouvrages ont été remis officiellement aux autorités provinciales vendredi 29 décembre 2017. La Monusco n'a pas prévu l'équipement mobilier pour les deux bâtiments, compte tenu de ses ressources budgétaires limitées.

Marche des laïcs catholiques : l'UA exige « la lumière sur les excès des forces de l'ordre ». Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, demande aux autorités congolaises de faire la lumière sur tout excès commis par les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions lors de la manifestation des laïcs catholiques du 31 décembre 2017. Le Comité laïc de coordination (CLC) a accusé les forces de l'ordre d'usage disproportionné de la force pour disperser la marche. De son côté, la Monusco a fait état de huit personnes tuées à la suite de la répression des manifestants par les forces de l'ordre. Le président de la commission de l'UA a plaidé pour que des mesures de décrispation soient prises conformément à la lettre et à l'esprit de l'accord politique de la Saint Sylvestre, en vue de favoriser un environnement propice au bon déroulement de ces élections.

Bunia: un ministre provincial transféré en prison pour tentative de viol sur mineure. Le ministre provincial de l'Ituri chargé de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Joseph Ndiya Amsini a été transféré mardi 2 janvier à la prison centrale de Bunia (Ituri). Il est poursuivi pour tentative de viol sur une mineure. Ce transfèrement du ministre provincial Joseph Ndiya Amsini est intervenu après une séance de confrontation entre lui et la victime devant le magistrat instructeur du dossier. Toutes les parties ont été assistées par leurs avocats conseils.

Bas-Uele : aucun tribunal de paix opérationnel, faute de magistrats. Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Buta (Bas-Uele), Matthieu Mambu Kuyunsa, plaide pour le déploiement d'un nombre important des juges et magistrats du parquet dans cette entité, en vue d'«assurer un bon fonctionnement de la justice en cette année électorale 2018.» Selon lui, aucun tribunal de paix n'est opérationnel dans le Bas-Uele. Un juge et trois magistrats seulement sont actuellement en poste à Buta, alors que les six territoires de cette province nécessitent environ vingt-quatre juges et vingt-deux magistrats du parquet. La plupart des juges et magistrats envoyés dans le Bas-Uele n'ont pas rejoint leurs postes d'affectation. Ce refus, a cependant reconnu le procureur Mambu, se justifie par les mauvaises conditions de vie dans cette entité ; notamment l'état précaire des infrastructures, l'absence d'eau et d'électricité.

Jeudi 4 janvier.

Lubumbashi: les habitants du quartier Kassapa dénoncent les tracasseries militaires. La population du quartier Kassapa dans la commune Annexe à Lubumbashi dénonce les tracasseries dont elle est « victime de la part des militaires » commis à la garde de la prison centrale de la Kassapa. Depuis plusieurs mois, ces militaires sont accusés d'extorquer de biens de valeur à des passants surtout pendant la nuit. Et celui qui n'a rien à donner subit une punition corporelle.

Kinshasa : cinq morts à la suite de l'inondation à Bandalungwa. Cinq enfants d'une même famille sont morts noyés dans la nuit du mercredi à jeudi 4 janvier sur l'avenue Biboanga, quartier Makelele dans la commune de Bandalungwa (Kinshasa). Leur maison a été inondée des eaux de pluie pendant qu'ils dormaient, selon des témoins. Les habitants de Makele se sont réveillés sous le choc de ce drame, qui a emporté ces enfants orphelins de père. Ils ont trouvé la mort en l'absence de leur mère. La parcelle était fortement inondée que les voisins ont dû créer une ouverture sur la toiture pour tirer les cinq corps sans vie. Suite à cette inondation, un mur de la clôture de la parcelle s'est écroulé. Ce drame est consécutif à une forte pluie qui s'est abattue sur la ville de Kinshasa toute la nuit. Plusieurs quartiers de la ville et principales artères sont sous les eaux. Il s'agit notamment de quartiers des communes de Limete, Lingwala, Kalamu, ...

RDC : Didier Reynders condamne le recours à la violence par les forces de sécurité. Le vice-Premier ministre et ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, condamne fermement le recours à la violence par les forces de sécurité congolaises et l'interruption de services religieux ainsi que les mesures prises pour empêcher des manifestations pacifiques et bloquer des médias et les réseaux sociaux. Dans un communiqué il appelle à libérer les prisonniers et à une enquête indépendante sur ces récents événements. Le Ministre présente ses condoléances aux familles des victimes et exprime sa solidarité avec la population congolaise. « Seule une mise en œuvre de tous les engagements pris lors de l'accord de la Saint-Sylvestre, en particulier les mesures de décrispation et l'ouverture de l'espace démocratique, peut permettre d'avancer vers des élections inclusives et libres, qui sont nécessaires pour sortir le pays de l'impasse actuelle », recommande le communiqué.

Bilan politique de 2017 : un échec pour Fayulu, un succès pour Kokoniangi. Martin Fayulu, député de l'opposition et président du parti politique Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDE), dresse un bilan négatif de l'année 2017, sur le plan politique. Il dénonce : « Nous avons signé l'accord le 31 décembre 2016. On devrait signer, en 2017, l'arrangement particulier ; on ne l'a pas signé. En 2017, on n'a pas appliqué l'accord signé le 31 décembre 2016. En 2017, nous avons assisté au débauchage, par M. Kabila, de certains membres de l'opposition. Le pays n'a pas organisé les élections présidentielle, législatives nationale et provinciale. » De son côté, Joseph Kokoniangi, soutient que l'année 2017 a été un succès : « Le succès, c'est l'application de l'accord du 31 décembre, en commençant par la formation d'un gouvernement de large union nationale, la mise en place du CNSA, la publication du calendrier électoral par la Ceni, la consolidation du fichier électoral, la promulgation de la loi électorale, la maîtrise de la sécurité du pays et des ADF et Kamuina Nsapu. » Ce qui est négatif, selon lui, ce sont les appels aux villes mortes et marches.

Marche du 31 décembre : les ministres issus de l'opposition déplorent le recours à la violence. Les regroupements et partis politiques de l'opposition représentés au sein du gouvernement Tshibala déplorent la perte en vies humaines et le recours à la violence quels qu'en soient les auteurs, lors de la marche des chrétiens catholiques du 31 décembre. Pour eux, l'objectif doit être fixé sur l'aboutissement du processus électoral en cours. Les mêmes sources « condamnent toute manipulation du peuple, conduisant à la désobéissance civile, au désordre, à des actes de vandalisme et de contestation non fondées, de nature à retarder la tenue des élections, dès lors que le processus électoral est entré dans sa phase d'irréversibilité. » Ces regroupements promettent de « s'impliquer » pour faire aboutir le processus électoral. Ils appellent le peuple congolais « au calme et les leaders relevant des confessions religieuses à la neutralité et à la retenue », a indiqué l'un d'eux, argumente José Makila, ministre des Transports et voies de communication.

La liste de martyrs congolais s'allonge sans cesse, déplore la Lucha RDC-Afrique. Le mouvement citoyen Lucha RDC-Afrique a eu « une pensée pieuse » pour tous les Congolais massacrés depuis l'indépendance du pays, alors qu'ils défendaient leurs droits. Lors d'un point de presse organisé jeudi 4 janvier à Goma, la Lucha RDC-Afrique dit constater que la liste de martyrs congolais ne fait que s'allonger, au jour le jour. Parmi les martyrs évoqué par la Lucha RDC-Afrique, il y a notamment le colonel Mamadou Moustapha Ndala, assassiné le 2 janvier 2014 à Beni. Emmanuel Binyenye, communicateur de la Lucha RDC-Afrique, rappelle que plusieurs Congolais ont été sauvagement abattus depuis l'indépendance du pays. La RDC commémore les martyrs de l'indépendance, tombés le 4 janvier 1959 sous la répression des forces de l'ordre coloniales. Ce jour-là, Kinshasa, appelé alors Léopoldville, a connu des émeutes après que les autorités coloniales eurent interdit aux membres du parti politique Alliance des Bakongo (Abako) de manifester. Cette révolte populaire va durer trois jours. La répression est très violente. Le bilan officiel est de quarante-neuf morts. Mais d'autres sources, notamment celles de l'Abako, parlent de centaines de morts.

Kananga : un militaire abat un taximan moto. Un militaire a abattu un taximan moto jeudi 4 janvier, à Kananga (Kasai-central). Selon des témoins, tout a commencé lorsque le motard a demandé l'argent de la course, après avoir transporté le soldat. Il s'en est suivi une altercation avant que le militaire tire à bout portant sur le taximan moto qui est décédé sur le champ. Après avoir commis son forfait, le militaire a tiré plusieurs balles de sommation, semant ainsi la panique dans ce quartier. L'incriminé a été ensuite maîtrisé par la police militaire.

Kinshasa : au moins 37 morts après la pluie. La grosse pluie qui s'est abattue la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier à Kinshasa a fait au moins 37 morts et des dégâts matériels importants, selon les autorités provinciales. Les communes les plus touchées sont Limete, Bandalungwa, Ngaliema et Selembao. « Il y a eu non seulement des inondations, mais aussi des éboulements de terre, l'écroulement de quelques maisons et des débordements de rivière », a déclaré jeudi à l'AFP le ministre provincial des Affaires sociales, Dominique Weloli.

Haut-Katanga : l'électricité rétablie à Kambove après 11 jours de coupure. L'électricité a été rétablie mercredi 3 janvier tard dans la nuit à Kambove dans le Haut-Katanga après 11 jours de pénurie. Les six entreprises minières frappées par cette coupure sont de nouveau desservies par la Société nationale d'électricité (Snel). C'est vers 21 heures, heure locale que l'électricité a été rétablie à Kambove. La cité Gecamines, qui était aussi plongée dans le noir, n'a été éclairée que pendant près d'une heure avant qu'une nouvelle coupure n'intervienne. Le directeur provincial de la Snel l'attribue à l'explosion de la boîte de jonction. Les équipes sont à pied d'œuvre pour réparer la panne. Selon la Snel, les travaux de réparation ont coûté 136.000 dollars américains pour le rétablissement de la ligne et le relèvement des six pylônes vandalisés par des inciviques le 23 décembre dernier, sur l'axe Likasi – Kambove.

Vendredi 5 janvier.

Nord-Kivu : cinq personnes mortes de rage canine à Kibuha. Au moins cinq personnes sont mortes en six jours de l'épidémie de rage canine, dans le village Kibuha, en territoire de Walikale au Nord-Kivu. C'est depuis une semaine maintenant que des chiens enragés mordent les habitants de l'agglomération de Kibuha. Jeudi 4

janvier matin, trois autres cas ont été enregistrés dont un enfant et deux femmes. Ils sont transférés à Masisi centre pour les soins appropriés, affirme la même source. Selon les responsables sanitaires locaux à Kibuha, il est difficile de comprendre ce phénomène, car les victimes ne tardent pas à présenter les signes des troubles mentaux, aussitôt mordues.

Uvira : les amendes transactionnelles de la Police de roulage baissent de 50% en 2017. Les amendes transactionnelles ainsi que les activités judiciaires de la police de circulation routière (PCR) ont baissé de 50% en 2017 à Uvira au Sud-Kivu. Elles sont passées de 9 millions de FC (5 625 USD) en 2016 à 4,5 millions de francs congolais (2 812 USD) en 2017. Le commissaire supérieur adjoint de la PCR/Uvira, le major Samalanda Yaya Jean Pierre, indique que cette baisse est due aux «interventions de certains responsables lorsqu'un véhicule est saisi.» 58 cas d'accidents ont aussi été recensés en 2017, dont 8 morts et plusieurs dégâts corporels sur les passagers et des véhicules endommagés. La cause principale est le délabrement des routes, le non-respect des codes de la routes par les conducteurs des véhicules et motos, qui pour la plupart ne sont pas formés à la conduite automobile.

Tanganyika : Joseph Kabila reçoit plusieurs personnalités à Kalemie. Le président de la République, Joseph Kabila séjourne depuis trois jours dans le Tanganyika. Il a accordé des audiences à plusieurs notabilités de la province à Kalemie dans sa résidence privée de Lukwangulo, mais rien n'a filtré de leurs entretiens. Des observateurs avertis attendent que le chef de l'Etat mette à profit son séjour dans la province du Tanganyika et apporte des solutions aux problèmes qui minent leur région, notamment les questions politiques, sécuritaires et des infrastructures. En ce qui concerne la politique, il y a notamment le problème de la suspension des activités de l'assemblée provinciale depuis octobre dernier. Quant aux questions sécuritaires, le chef de l'Etat est appelé à mettre fin à l'activisme des miliciens Maï-Maï comme Hapa na pale qui écument la région couvrant le territoire de Nyunzu et celui de Kongolo. Il y a aussi dans ce chapitre, l'activisme des Maï-Maï Yakutumba sur le lac Tanganyika. Les infrastructures ne sont pas en reste. L'état d'avancement de différents projets mis en chantier en juin 2016 par le Chef de l'Etat en personne sur la ville de Kalemie est très attendu.

Inondation à Kinshasa : la population appelée à «s'abstenir à construire dans des zones interdites». Le directeur chef de service juridique au secrétariat général de l'Urbanisme et habitat, Alexis Mbikayi, appelle la population à s'abstenir à construire de façon anarchique «dans des zones interdites», afin de lutter contre les inondations lorsque la pluie s'abat sur les villes de la RDC. Il déplore le fait que les gens construisent dans la ville de Kinshasa ou dans d'autres villes du territoire national «n'importe comment sans respect des normes.» Alexis Mbikayi regrette la perte en vies humaines lors de la forte pluie qui s'est abattue la nuit de mercredi à jeudi dans la capitale, causant la mort de 37 personnes. Selon lui, cette situation est la conséquence logique des constructions anarchiques à Kinshasa et en provinces. Alexis Mbikayi invite aussi l'Etat congolais à construire des logements sociaux pour les populations démunies afin d'éviter une telle catastrophe.

Manono : des détenus affirment avoir passé 14 jours sans manger. Plusieurs détenus de la prison centrale de Manono (Tanganyika) souffrent de la malnutrition. Lors d'une visite de routine de la police de la Monusco effectuée à la fin de l'année, la plupart des détenus ont affirmé passer plusieurs jours affamés et dormir dans des conditions déplorables. Trois des cinquante-sept prévenus de ce centre de pénitence ont été évacués récemment à l'hôpital général de Manono « pour malnutrition avancée ».

Lubumbashi : plaidoyer pour l'amélioration de la conservation des dépouilles à la morgue de l'hôpital Jason Sendwe. Plusieurs proches des personnes décédées et dont les dépouilles sont gardées dans la morgue de l'hôpital général de référence Jason Sendwe de Lubumbashi plaident que cette installation mortuaire soit modernisée et son environnement assaini. Ces proches des disparus font état des odeurs de décomposition des corps et des immondices qui se dégagent à l'approche de ce conservatoire mortuaire. Une observation que partagent plusieurs familles éprouvées.

Inondations à Kinshasa : le bilan revu à la hausse, 44 morts. Quarante-quatre personnes sont mortes après la pluie qui s'est abattue la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier à Kinshasa indique Mme Thérèse Olenga, ministre provinciale de l'Education, Environnement et Genre et porte-parole du gouvernement provincial. La ville de Kinshasa a aussi enregistré quatre blessés graves et des « dégâts matériels importants », indique la même source. Elle a indiqué que le président Joseph Kabila a instruit le gouvernement pour que soient mises à la disposition de l'exécutif provincial des ressources nécessaires pour la prise en charge des frais funéraires des victimes. Les travaux d'urgence à exécuter seront pris en charge par le gouvernement central. Au nombre de ces travaux, il faut compter les ponts affaiblis, les routes coupées, les érosions en grande progression. Ce drame relance la problématique des constructions anarchiques et la quasi absence du pouvoir public devant régler ce secteur.

Patient Bashombe : « L'argent du contribuable congolais n'est pas perçu pour le réprimer ». Me Patient Bashombe, président du bureau de coordination de la société civile au Sud-Kivu estime que l'argent du contribuable congolais ne devrait pas être utilisé pour équiper les policiers en matériels qui sert à réprimer les

citoyens qui manifestent paisiblement. Il demande aux dirigeants politiques de respecter la liberté d'expression des congolais à travers les marches qui ne portent pas atteinte à l'ordre public.

Le nouvel administrateur du stade Tata Raphaël somme les occupants illégaux de quitter le lieu. Le nouvel administrateur du stade Tata Raphaël Max Moke demande à tous ceux qui occupent illégalement ses installations de les libérer avant samedi 6 janvier. Parmi les personnes visées par cette mesure se trouvent les étudiants du département de l'éducation physique de l'Université pédagogique nationale (UPN). Max Moke affirme qu'il a pris contact avec l'administration de l'Université à ce sujet.

Le bureau de la société civile de Butembo cambriolé par des hommes armés. Les locaux de la société civile de Butembo (Nord-Kivu) ont été cambriolés jeudi 4 janvier dans la nuit par des hommes armés non autrement identifiés. Ces malfrats ont emporté plusieurs biens de valeurs et plus de 30 chaises en plastique.

Samedi 6 janvier.

Lomami : la déchéance du gouverneur Kamanda suspendue. Le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur et Sécurité, Ramazani Shadary, a transmis au président du bureau de l'assemblée provinciale de la Lomami, « l'instruction du chef de l'Etat », consistant à suspendre la motion de censure qui frappe le gouverneur Patrice Kamanda et son gouvernement. Ces derniers avaient été déchus par l'assemblée provinciale le 30 décembre 2017. Emmanuel Ramazani Shadary souligne que la décision des élus provinciaux de déchoir le gouverneur Patrice Kamanda est nulle et de nul effet. Par conséquent, il transmet au président du bureau de l'assemblée provinciale l'instruction du chef de l'Etat lui demandant de revenir sur la décision de déposer le gouverneur et son équipe. Le ministre de l'Intérieur rappelle les résolutions prises le 20 décembre 2017 à Goma, en marge de la conférence des gouverneurs, à laquelle les présidents des bureaux des assemblées provinciales avaient été conviés. Il avait été levé l'option d'arrêter avec les motions de censure contre les gouverneurs de province. L'objectif poursuivi est de préserver la stabilité et l'harmonie entre les institutions provinciales, en cette période de préparation des élections.

Equateur: réhabilitation des ministres du gouvernement Bolamba. Plusieurs ministres du gouvernement Bolamba réputé démissionnaire ainsi que certains cadres provinciaux, qui étaient mis à la touche, ont repris le service vendredi 5 janvier. Ils ont été réhabilités par un arrêté du nouveau gouverneur intérimaire, Alexis Nkumu Isangola. La mesure est rendue effective après le jour férié du 4 janvier. Elle annule les 22 arrêtés qu'avait pris Mme le gouverneur intérimaire, Jeannine Intombi. Celle-ci avait été relevée de ses fonctions sur base d'un message du vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, Ramazani Shadary, le 27 décembre dernier.

Masisi: deux personnes tuées à la hache. Deux personnes tuées à coups de machette et de hache la nuit de jeudi à vendredi 5 janvier à Rukaza, village du groupement Matanda, près de Rubaya dans le territoire de Masisi. L'une des victimes, répondant au nom d'Idrissa, est propriétaire d'une colline où des activités champêtres et d'exploitation artisanale de minerais sont exercées. Cet incident mortel serait lié à un conflit foncier.

Kananga : hausse des prix de produits alimentaires. Les prix de certains produits de première nécessité ont augmenté depuis près d'un mois à Kananga (Kasaï-Central). Il s'agit notamment du sel, du sucre et du maïs. Cette hausse des prix serait occasionnée par le dernier déraillement du train, qui fait la ligne Lubumbashi (Haut-Katanga) – Ilebo (Kasaï) en passant par Kananga, selon une vendeuse. L'autre raison, c'est la dévaluation de la monnaie nationale.

Le maire de Kananga appelé à lever l'interdiction de manifestations publiques. L'association Dynamique pour la promotion et la défense des droits humains a introduit une requête auprès du maire de Kananga pour obtenir l'annulation de son arrêté interdisant les manifestations publiques. Cette décision viole les lois du pays, a affirmé mardi 5 janvier son président, Oscar Mukengeshayi. Par ailleurs, la première audience du procès des militants de la LUCHA interpellés après avoir manifesté à Kananga la semaine passée est prévue mardi 9 janvier.

Dimanche 7 janvier.

Assassinat de quinze casques bleus tanzaniens en RDC : António Guterres nomme une équipe spéciale d'enquête. Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a nommé samedi 6 janvier Dmitri Titov, de nationalité russe, à la tête d'une équipe spéciale d'enquête sur l'attaque armée qui a coûté la vie à 15 casques bleus à Semuliki dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Cette enquête spéciale examinera les circonstances entourant ces attaques et évaluera la préparation globale de la Monusco et sa réaction aux événements. Elle fournira des recommandations sur la façon d'empêcher de telles attaques de se produire à l'avenir ou lorsqu'elles se produisent, d'avoir de telles conséquences létales. Selon un communiqué du bureau du porte-parole des Nations unies, l'équipe d'enquête viendra en RDC au début de janvier et se rendra aussi dans les pays concernés

de la région des Grands Lacs. En plus des officiels des Nations unies, l'équipe comprendra également deux officiers militaires de Tanzanie, pays d'origine de casques bleus tués et blessés lors de cette attaque attribuée aux présumés rebelles de l'ADF.

Kananga : un militaire condamné pour meurtre d'un taximan moto. Le militaire Gaby Kabinda Kibwe est condamné à la peine de prison à perpétuité pour meurtre d'un taximan moto, le 4 janvier, dans la ville de Kananga (Kasaï Central). Le condamné est également renvoyé des Forces armées de la RDC (Fardc) et sommé de payer solidairement avec la République des dommages et intérêts aux familles du taximan moto.

Kinshasa : les familles éprouvées par l'inondation reçoivent un appui financier. Les familles éprouvées par les dernières inondations dans la ville de Kinshasa reçoivent depuis samedi 6 janvier un appui financier pour les frais funéraires de leurs proches décédés. Cet appui du gouvernement de la République est distribué par gouvernement provincial aux familles éprouvées. Pour marquer la solidarité de la Nation avec ces familles éprouvées, le gouvernement de la République a décrété deux jours de deuil national [le 08 et 09 janvier]. Et le porte-parole du gouvernement rappelle que ces jours sont ouvrables et donc toute la population va vaquer à ses occupations. Mais le drapeau national sera en berne et les programmes musicaux de chaînes des radios et télévisions seront adaptés à la circonstance.

Un mort et plusieurs dégâts matériels dans un incendie à Goma. Une personne est morte et plusieurs biens ont été calcinés dans un incendie qui s'est déclaré ce dimanche 7 janvier à 3 heures du matin, au quartier Himbi, dans la commune de Karisimbi à Goma (Nord-Kivu). La cause de cet incendie n'est pas encore connue.

Kananga : les militants de la Lucha accusent le maire de la ville de séquestration, coups, blessures et tortures. Les militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) interpellés le 29 décembre dernier et détenus depuis à la prison de Kananga accusent le maire de la ville de séquestration, coups et blessures et tortures. Leur avocat a déposé une plainte au parquet général de Kananga. L'avocat des militants de la LUCHA relate dans la plainte qu'après leur interpellation le 29 décembre, ses clients ont été conduits par la police à la mairie. C'est là que le maire Muamba Kantu KaNjila aurait séparé deux militants du groupe et les aurait conduits dans son bureau où il les aurait séquestrés et administrés des coups. La plainte vise également le chef de poste principal de l'agence nationale de renseignements à Kananga.

Processus électoral en RDC : Francine Muyumba compte s'impliquer dans l'encadrement des jeunes. La présidente de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ), Francine Muyumba compte s'impliquer dans l'encadrement et la sensibilisation des jeunes pendant le processus électoral. «En ce moment des turbulences politiques, il est important de voir comment encadrer la jeunesse pour qu'elle ne soit pas manipulée par la classe politique, il faut qu'elle soit consciente de toutes les actions qu'elle pose», a expliqué Francine Muyumba. Selon elle, les jeunes sont «parfois victimes des choses qu'ils ne maîtrisent pas et qu'ils ne comprennent pas.» Avec Emmanuel Ramazani, Francine Muyumba dit avoir aussi fait un plaidoyer en faveur de la jeunesse congolaise. Elle aimerait voir les jeunes jouer un rôle actif dans la territoriale et qu'ils accèdent à des postes de responsabilité à divers échelons de l'appareil de l'Etat. Francine Muyumba a aussi rappelé la nécessité de la participation économique des jeunes, à travers la création d'un fond national d'entrepreneuriat des jeunes.

Kinshasa : un mort à la suite des fortes pluies à Mont-Ngafula. Un enfant est mort, dimanche 7 janvier, dans le quartier Masanga Mbila à Mont-Ngafula, après la forte pluie qui s'est abattue le matin à Kinshasa. Un mur s'est de la maison s'est écroulé sur l'enfant pendant qu'il dormait. En dehors de cette perte en vies humaines, plusieurs maisons se sont également écroulées dans la commune. Dans la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier, une forte pluie s'était abattue dans la ville de Kinshasa. 44 personnes sont mortes de suite de l'inondation. Le gouvernement a décrété un deuil national de deux jours pour rendre hommage à ces victimes.

Kinshasa : huit personnes vivantes tirées des boues après la forte pluie à Mont-Ngafula. Huit personnes ont été sauvées de justesse des boues qui ont englouti leurs maisons au quartier Dimez, dans la commune de Mont-Ngafula, pendant la forte pluie qui s'est abattue dimanche 7 janvier à Kinshasa. Une dizaine de maisons se sont écroulées et l'espace ne ressemble plus qu'à un terrain à ciel ouvert. Une cinquantaine d'autres habitations restent exposées aux dangers. Certains ont construit leurs maisons sur les ravins et d'autres sur un terrain aux abords d'un bassin destiné à la rétention des eaux de ruissèlement.

Sud-Ubangi : lutte contre la vente illicite des produits contre la malaria, dons gratuits des humanitaires. La coordination nationale de renforcement du système communautaire de santé et l'autorité provinciale s'engagent à lutter contre la vente illicite des produits contre la malaria, dons gratuits humanitaires internationaux. Les deux organisations ont signé un partenariat samedi 6 janvier 2018 à Gemena au Sud-Ubangi. Selon ces deux structures, ces produits sont vendus aux malades bénéficiaires alors que ces derniers devraient en profiter gratuitement. Dans la lutte pour la réduction de la mortalité due au paludisme, des partenaires internationaux assistent les formations médicales publiques en leur donnant gratuitement des produits de lutte

contre maladie. Mais selon le projet Santé rurale (SANRU) et l'ONG internationale Vision mondiale, ces produits antipaludiques, médicaments, moustiquaires imprégnées d'insecticide et pastis de détection de la malaria, seraient détournés par les responsables des structures médicales publiques. Ils les vendraient dans des officines locales, ou alors les amèneraient dans leurs centres de santé privés, à en croire SANRU et Vision mondiale.

Sud-Kivu : plus d'un millions d'enfants vaccinés contre la polio et la rougeole. Plus d'un million d'enfants de moins de cinq ans ont été vaccinés contre la poliomyélite et la rougeole au Sud-Kivu, à l'issue des journées locales de vaccination décrétées en décembre dernier par le gouvernement provincial.

Tanganyika : les autorités saluent la reddition d'un milicien Maï-Maï Hapa na pale à l'armée. Les autorités de la province du Tanganyika saluent la reddition, vendredi 5 janvier à Kongolo, du milicien Maï-Maï Hapa na pale, identifié comme Marcel Mulunda. Selon elles, ce geste pourrait inciter les quarante-six autres miliciens qui sèment l'insécurité dans cette zone, à se rendre volontairement aux Forces armées de la RDC, espère les responsables provinciaux.

RDC: le Vatican déplore "la réaction disproportionnée des forces de sécurité". Le Vatican a déploré samedi "la réaction disproportionnée des forces de sécurité congolaises" pour disperser la marche des catholiques dimanche dernier et estime "probable" qu'il y aura d'autres manifestations malgré les mises en garde du gouvernement. Les autorités ont interdit et dispersé dimanche dernier une marche des laïcs proche de l'Eglise qui demandaient au président Joseph Kabila de s'engager publiquement à quitter le pouvoir. Ces événements ont fait au moins cinq morts, d'après plusieurs sources. Le gouvernement affirme qu'il n'y a pas eu de morts "en lien avec les manifestations du 31 décembre".

RDC: l'ONU "s'alarme" de l'action des forces de sécurité. Les Nations unies sont "profondément alarmées par les actions des forces de sécurité en RDC", et estiment que le bilan des victimes de la dispersion des marches dimanche dernier à Kinshasa "pourrait être plus élevé" que celui d'au moins cinq morts. "Nous pensons que les chiffres des victimes des manifestations du 31 décembre 2017 pourraient être plus élevés. Nos collègues sur le terrain se sont vus refuser l'accès aux morgues, aux hôpitaux et aux centres de détention et ont été chassés de certains sites par les forces de défense et de sécurité", dénonce le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme dans un communiqué daté de vendredi à Genève. "Les forces de sécurité auraient tiré à balles réelles, ainsi qu'avec des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes, y compris à bout portant dans certains cas", ajoute le communiqué. Le Haut-commissariat fait aussi état de "92 blessées, et 180 autres ont été arrêtées. La majorité des personnes arrêtées ont été libérées". Le Haut-commissariat aux droits de l'homme demande "des enquêtes crédibles et indépendantes sur le recours allégué à une force excessive".

Lundi 8 janvier.

Inondation à Kinshasa : une famille sinistrée de Limete dit vivre dans un «danger permanent». Après les inondations dues aux fortes pluies qui se sont abattues dans la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier dernier à Kinshasa, plusieurs familles ont tout perdu : pertes en vies humaines, maisons et tous leurs biens. Ces sinistrés comptés en majorité dans les communes de Limete, Ngaliema, Bandalungwa et Mont Ngafula vivent dans des conditions humanitaires difficiles. Radio Okapi a visité une famille du quartier Mosso à Limete. Dans ce quartier, les rescapés des dernières inondations du 4 janvier essaient de survivre et reconstruire leurs maisons. Mais c'est à un exercice rude qu'ils se livrent et affirment être en danger permanent. Par ailleurs, les dégâts causés par la pluie, relance la problématique des constructions anarchiques que déplore Alexis Mbikayi, expert en urbanisme et habitat. Il invite la population à éviter de construire dans des zones à risques, et il demande aussi à l'Etat de construire des logements sociaux aux populations démunies, afin de les mettre à l'abri des dégâts de grosses pluies. Les dernières pluies qui se sont abattues dans la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier ont fait 44 morts, selon le bilan officiel. Le gouvernement a décrété un deuil national.

Mwayila Tshiyembe : « Les paroles du cardinal Monsengwo ne signifient pas qu'il y a un conflit réel entre l'église et l'Etat ». Le professeur Mwayila Tshiyembe, docteur d'Etat en droit et en sciences politiques et spécialiste de la sociologie des conflits et de la paix dans la région des Grands Lacs, estime que les paroles prononcées par le cardinal Laurent Monsengwo ne signifient pas qu'il y a un conflit ouvert entre l'église catholique et l'Etat congolais. « Il n'y a pas lieu d'exagérer. Il y a eu des propos probablement sévères du cardinal concernant la manifestation et la répression de cette manifestation. Le fait que les policiers ou les militaires soient entrés dans les églises et qu'ils aient pourchassé des gens et qu'il y ait des morts, il y a eu des paroles probablement sévères. Mais ces mots ne signifient pas qu'il y a un conflit réel entre l'église et l'Etat. Et d'autant plus que depuis 1960, la constitution de la RDC indique que le Congo est un Etat laïc qui reconnaît le principe de séparation des pouvoirs entre l'Eglise et l'Etat et qui reconnaît la liberté de culte. Donc sur le plan du droit, il n'y a pas des conflits réels », analyse Mwayila Tshiyembe.

Haut-Katanga : afflux des commerçants vers les nouveaux sites miniers découverts à Mitwaba. Plusieurs commerçants qui exerçaient leurs activités à Mitwaba-centre dans le Haut-Katanga ont depuis environ trois mois tout abandonné pour s'intéresser au trafic des minerais. Deux nouveaux sites des minerais ont été récemment découverts dans les villages Kincha et Tompe à Mitwaba, à la frontière avec le territoire de Malemba Nkulu. Il s'agit d'un site d'or et de la cassitérite. Depuis, la plupart des commerçants du territoire se sont afflués vers ces localités pour s'adonner à l'exploitation artisanale des minerais. D'autres se sont carrément convertis en négociants, au regard de l'affluence que suscite notamment la nouvelle carrière de l'or découverte à Kincha. Conséquence de cet engouement vers l'intérieur du territoire, le ralentissement des activités économiques dans Mitwaba-centre.

Le directeur de la prison de Kananga accusé de monnayer la remise des cartes d'électeurs. Le directeur de la prison centrale de Kananga, César Kisimba, est accusé d'exiger de l'argent aux détenus qui se sont fait enrôler avant de leur remettre leur carte d'électeurs au moment de la libération. Une accusation qu'il nie, affirmant qu'il s'agit de « spéculations ». En décembre dernier, la commission électorale a organisé l'enrôlement des électeurs à la prison centrale de Kananga pour les détenus préventifs. Environ six cents détenus ont été inscrits sur les listes électorales. César Kisimba affirme détenir toutes les cartes d'électeurs des détenus qui se sont enrôlés comme le prévoit le règlement de la prison. Mais il nie avoir exigé de l'argent pour rendre les cartes aux détenus libérés.

Walikale: des notables saluent l'arrestation du colonel Kozito, un ex-officier FDLR. Plusieurs notables du territoire de Walikale ont salué l'arrestation et la détention par la justice militaire à Goma, d'un ancien commandant des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), le colonel Evariste Nizeyimana « alias Kiszito ». L'ex-officier rwandais a été arrêté le 21 décembre dernier, après qu'il s'était rendu volontairement avec quelques membres de son organisation les FDLR/FOCA, dans le cadre du programme Désarmement, démobilisation et rapatriement de la Monusco (DD3R). Surnommé « Rugamba bazima » (celui qui enterre ses victimes vivantes en Kinyarwanda, Ndlr), le Nizeyimana est actuellement détenu par l'auditorat militaire de Goma à la prison de Munzenze. Les notables de Walikale lui attribuent plusieurs exactions dont le meurtre de plus de 80 personnes dans les territoires de Lubero et Walikale. En mars 2015, la société civile de Lubero avait dans un communiqué accusé le colonel Nizeyimana des crimes graves contre les civils, dont des exactions ayant entraîné les déplacements de la population dans la région.

Kisangani : une mauvaise interprétation des journées de deuil national perturbe la reprise des cours. La reprise des cours après les vacances des fêtes de fin d'année a été perturbée et timide, lundi 8 janvier, dans la majorité d'écoles de la ville de Kisangani (Tshopo). Cette perturbation a été provoquée par une mauvaise compréhension du communiqué du gouvernement sur l'observation de deux jours de deuil national, en mémoire des victimes de la pluie qui s'est abattue dans la nuit de mercredi à jeudi 4 janvier à Kinshasa. Plusieurs élèves et parents ont confondu les deux jours de deuil national aux journées fériées. Beaucoup de parents d'élèves, eux-mêmes, n'ont pas bien compris le communiqué du deuil national. Ils l'ont confondu à la déclaration des journées chômées en RDC.

Sud-Kivu : l'archidiocèse de Bukavu démarre une chaîne de prières pour des élections libres et transparentes. L'archidiocèse de Bukavu au Sud-Kivu a démarré, lundi 8 janvier, une chaîne de prières pour la RDC afin d'obtenir les élections libres, transparentes et démocratiques en décembre 2018. Cette chaîne de prière a débuté dans la paroisse de Kadutu avant de s'étendre dans d'autres paroisses. Cette activité va concerner toutes les 40 paroisses de l'archidiocèse de Bukavu et va durer sept jours dans chaque paroisse « d'une manière ininterrompue jusqu'à la tenue des élections conformément au calendrier de la Ceni. »

Lualaba : des sociétés de transport en commun suspendent leur trafic sur l'axe Kolwezi-Dilolo. L'entreprise de transport Classic Coaches qui desservait la ligne Dilolo- Kolwezi dans la province du Lualaba a suspendu ses activités depuis dimanche 7 janvier parce que cette route est devenue impraticable. Elle rejoint ainsi les bus des entreprises de transport Taqua et Falcon qui avaient pris la même décision pour les mêmes raisons. Pendant la saison sèche, il fallait un jour pour que les bus relient Dilolo à Kolwezi en passant par la cité de Kasaji. Mais en cette période des pluies, ces bus font une semaine, voire plus pour parcourir ce trajet. Des chauffeurs des véhicules sont piégés par des bourbiers.

Mardi 9 janvier.

Beni : la société civile salue la nomination d'une équipe spéciale d'enquête sur l'assassinat des Casques bleus. La coordination de la société civile de Beni salue la nomination du Russe Dmitri Titov pour conduire l'enquête sur l'assassinat des quinze Casques bleus de l'ONU tués en décembre dernier à Semuliki. Dans une interview, le président de cette organisation citoyenne estime que cette enquête permettra « d'éclairer réellement sur ce qui s'est passé à travers ces attaques ciblées contre le contingent de l'ONU et lever l'équivoque sur le phénomène ADF. » Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a nommé samedi 6 janvier le

Russe Dmitri Titov, à la tête d'une équipe spéciale d'enquête sur l'attaque armée qui a coûté la vie à 15 casques bleus à Semuliki dans le territoire de Beni.

Kinshasa : l'épidémie du choléra pourrait connaître une aggravation suite aux inondations. Le ministre de la Santé, Oly Ilunga, affirme que l'épidémie du choléra pourrait connaître une aggravation dans les prochains jours à Kinshasa suite aux inondations qui ont endeuillé la capitale de la RDC. D'après le Dr Oly Ilunga, le gouvernement vient d'adopter des mesures de sécurité pour lutter contre la propagation de cette maladie. Il affirme qu'il y a un travail que le ministère de la Santé fait avec le ministère de l'Energie pour « restaurer l'approvisionnement en eau potable dans des zones à risque ». Le Dr Ilunga ajoute que les travaux de drainage entamés vont se poursuivre. Neuf zones de santé sur les trente-cinq que compte la capitale congolaise sont touchées par cette épidémie.

L'armée présente trois miliciens arrêtés à Walikale. Les Fardc ont présenté lundi 8 janvier à la presse trois membres d'un groupe armé, accusés d'avoir semé récemment la terreur au sein des habitants des localités Tutero et Mutakato, situées à une vingtaine de km de Walikale-centre (Nord-Kivu). Les trois prévenus ont été interpellés au cours d'une opération militaire menée par l'armée dans la région.

Beni: reddition de 4 combattants Maï-Maï. Les Fardc ont annoncé lundi 8 janvier la reddition de quatre combattants Maï-Maï le dimanche 7 janvier. Selon le porte-parole des opérations Sokola 1 Nord, ces redditions ont eu lieu à Kalau, Kalingati et Kalunguta, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Le capitaine Mak Hazukay estime que ces redditions sont consécutives à la pression militaire exercée contre les groupes armés dans la région.

Bousculade meurtrière à Muanda : l'ICCN appelé à indemniser les familles des victimes. L'association des ressortissants de Muanda (Kongo-Central) demande à l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) d'indemniser les familles des victimes de la bousculade survenue sur la plage de Muanda le jour de la fête de la Saint Sylvestre. Douze personnes dont neuf enfants ont succombé à la suite de cette bousculade. L'association réclame également la démission de l'actuel directeur de l'ICCN Muanda pour incompétence. La plage de Muanda est gérée par l'ICCN. Les douze victimes de cette bousculade ont été enterrées samedi dernier au cimetière Itombeleka. Le gouvernement provincial a remis à chaque famille ayant perdu un membre 315 USD, une initiative saluée par l'association des ressortissants de Muanda.

Sud-Kivu : Abbas Kayonga rejette tous les griefs retenus contre lui. L'ancien responsable du service antifraude du Sud-Kivu Abbas Kayonga, poursuivi par la justice militaire pour « manquements graves » et « trouble l'ordre public dans la ville de Bukavu », a rejeté lundi 8 janvier lors de son procès, tous les griefs retenus contre sa personne. Au cours de sa comparution, l'ex-chef antifraude du Sud-Kivu a rappelé avoir renfloué le trésor public avec 23 millions de dollars, 65 tonnes de cassitérite et 405 kilos d'or saisis et autres en trois ans.

Nord-Kivu : les Fardc repoussent une attaque des Maï-Maï dans la cité de Lubero. Les Fardc ont repoussé ce mardi 9 janvier dans la matinée une attaque menée par un groupe des miliciens Maï-Maï, dans la commune rurale de Lubero, chef-lieu du territoire portant le même nom. Les assaillants ont pris d'assaut le périmètre où se trouvent les bureaux administratifs et le camp de l'Etat-major du sous-secteur des Fardc dans le territoire de Lubero. Joy Bokele, administrateur du territoire de Beni affirme que les assaillants ont été repoussés par l'armée et la situation est sous contrôle.

Révision du fichier électoral à Lomami : la Ceni dit avoir dépassé ses prévisions à Kamji et Luili. A l'issue de l'opération de la révision du fichier électoral, la Commission électorale nationale indépendante dit avoir dépassé ses prévisions dans les territoires de Kamji et Luili, dans la province de la Lomami. Le secrétaire exécutif provincial de la commission électorale à Lomami, Jean Jules Munyemba indique que le taux de réalisation est de 115%, pour Kamiji, et Luputa. Ce taux est de 120% à Luilu. Il a noté que la Ceni a respecté les 90 jours prévus pour la révision du fichier électoral.

Kasaï-Central : 560 veuves des militaires réclament le paiement de leurs rentes de survie. Cinq-cents soixante veuves des militaires au Kasaï central réclament le paiement de leurs rentes de survie au mois de décembre. Dans une déclaration, mardi 9 janvier, elles affirment avoir remarqué que leurs noms n'étaient pas repris sur la liste de paie, et pourtant, elles étaient payées à la Trust Merchant Bank (TMB). « Nous souffrons avec nos enfants. Nous avons été chassés des camps. Nous sommes locataires et nos enfants doivent étudier. Nous ne savons pas où aller. ».

Kananga : 3 ans de servitude pénale contre les militants de la Lucha. Le ministère public a requis, mardi 9 janvier, trois ans de servitude pénale contre les dix militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), à l'issue de l'audience publique au tribunal de paix de Katoka à Kananga (Kasaï-Central). Ils sont poursuivis pour incitation à la désobéissance à l'autorité publique et participation criminelle. Les avocats de la

défense ont de leur côté plaidé pour l'acquittement pur et simple de tous les prévenus, estimant que leurs dossier est vide. Dix jeunes identifiés comme de la Lucha ont été arrêtés vendredi 29 décembre dernier à Kananga, au moment où ils organisaient un sit-in pour réclamer le départ du président Joseph Kabila du pouvoir.

La Ceni réceptionne le premier lot de la machine à voter. Ce premier lot que la Commission électorale a réceptionné à l'aéroport international de N'djili «est prévu pour la sensibilisation, l'éducation civique et électorale de la population congolaise.» Avec la réception de ces kits de la machine à voter, le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba, a indiqué que «le chemin des élections est irréversible.» Selon lui, une machine à voter offre plusieurs avantages, notamment la réduction du temps de vote et de la période d'attente de l'annonce des résultats, la réduction de la fraude électorale sinon sa suppression, la réduction du coût global des élections. Le rapporteur de la Ceni a confirmé « dans les prochains jours», le début effectif d'une forte campagne de sensibilisation de proximité sur la machine à voter, afin d'atteindre tous les coins et recoins de la RDC avec cette machine à voter.

Marche du 31 décembre : Jean-Pierre Lacroix recommande l'ouverture des enquêtes. Le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la Paix, Jean-Pierre Lacroix réclame l'ouverture des enquêtes après la «répression violente» de la marche des laïcs catholiques organisée le 31 décembre dernier. Il a fait cette recommandation, mardi 9 janvier, lors de la présentation de la situation sur la RDC devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Jean-Pierre Lacroix fait remarquer que les retards dans le processus électoral, la crise de légitimité des institutions de la République et le manque de progrès vers la mise en œuvre des mesures de décriminalisation ont engendré des frustrations, de l'impatience et des tensions qui ont conduit aux violences du 31 décembre dernier. Pour Jean-Pierre Lacroix, les violences qui ont émaillé la manifestation organisée par les laïcs catholiques rappellent que «la situation politique reste extrêmement fragile.»

Mercredi 10 janvier.

Rassemblement : le G7 appelle à des stratégies pour obtenir «la transition sans Kabila». Le G7, plateforme de l'opposition regroupant sept partis politiques qui soutiennent la candidature de Moïse Katumbi à la présidence de la République, demande au président du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, Félix Tshisekedi, de convoquer une réunion en vue d'adopter des stratégies communes pour obtenir la «transition sans Kabila ». Le président du G7 Pierre Lumbi, a précisé que cette réunion devra également statuer sur le mode de communication à adopter pour pérenniser «l'unité et l'efficacité» du Rassemblement. Cette communication du G7 intervient environ une semaine après une mise au point commune de Moïse Katumbi et Félix Tshisekedi. Les deux personnalités, avaient, dans un communiqué, démenti l'existence d'une dissension au sein du Rassemblement de l'opposition.

Ituri : l'armée repousse une attaque des miliciens APLC à Aru. Les Fardc sont parvenues à repousser dans la matinée de ce mercredi 10 janvier une attaque que des éléments du groupe armé « Alliance pour la Libération du Peuple Congolais »(ALPC) avaient lancé contre leur position à Brimu, une localité située dans la périphérie d'Ingbokolo à Aru (Ituri). Les assaillants avaient lancé l'assaut contre les positions de l'armée en représailles au décès de leur chef, survenu en novembre dernier à la suite d'une opération des Fardc dans la région. Jusqu'à la mi-journée de ce mercredi, plusieurs commerces ont dû fermer et les élèves priés de regagner leurs habitations à Brimu.

Une attaque des miliciens repoussée par l'armée à Lubero. Les Fardc ont repoussé une attaque des miliciens Mai-Mai survenue tôt ce mercredi 10 janvier dans la commune rurale de Kipese, située à environ 15km de Lubero-centre (Nord-Kivu). Depuis la rentrée scolaire 2017-2018 en septembre dernier, aucune école de Kipese n'a ouvert ses portes à cause de l'insécurité.

Kinshasa : les victimes des inondations ont été inhumées. Les quarante-huit victimes des inondations dues aux fortes pluies qui se sont abattues jeudi et dimanche ont été inhumées, mardi 9 janvier, à Kinshasa, dans les différents cimetières de la capitale. Pour pleurer les morts, le gouvernement de la RDC avait décrété deux jours de deuil national, lundi et mardi 9 janvier. Déjà au deuxième jour, la vie a semblé reprendre peu à peu dans les quartiers sinistrés. Quant à la voirie, si des volontaires sont à pied d'œuvre dans leurs quartiers, certaines routes attendent une action appropriée des services spécialisés. Sans curage donc, les avenues urbanisées tombent victimes en accueillant toutes les ordures charriées par les eaux de rivières qui laissent craindre des maladies, comme le choléra.

Kinshasa : après les inondations, le nombre de cas de choléra passe de 20 à 100 par semaine (MSF). Le nombre de cas de choléra est passé de vingt à plus de cent par semaine à Kinshasa, après les inondations, a fait savoir mardi 9 janvier l'ONG Médecins sans frontières (MSF). «Les inondations ont provoqué une montée des latrines. Les réseaux de canalisation des eaux ne sont pas au point dans certains quartiers. La gestion des déchets, n'en parlons pas. Et, surtout, la ville est traversée par des rivières et des cours d'eau», a détaillé M. Liyolongo.

L'épidémie de choléra frappe 23 des 26 provinces de la RDC depuis 2017 avec «près de 50 000 cas, et autour de 1 000 décès», selon M. Liyolongo. Il s'agirait de la pire épidémie de choléra dans le pays depuis 1994.

Florence Marchal : «Nous poursuivons notre soutien à la mise en œuvre intégrale de l'accord du 31 décembre». La Mission de l'ONU en RDC va continuer de soutenir en 2018 la mise en œuvre intégrale de l'accord de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), a déclaré mercredi 10 janvier sa porte-parole, Florence Marchal. Selon elle cet accord reste la seule voie pour sortir le Congo de l'impasse politique, et la mise en œuvre de l'accord de la Saint Sylvestre passe par l'organisation des élections et l'application des mesures de décriminalisation telles que le respect de la liberté d'expression et de manifester pacifiquement.

Procès en appel de Bemba : réduction de peine pour la défense, alourdissement à 84 ans pour l'accusation.

La défense de Jean-Pierre Bemba demande la réduction de la peine de son client condamné à 18 ans de prison à la Cour pénale internationale (CPI). Lors du procès en appel, ouvert mardi 9 janvier, elle estime que le président du MLC est le seul accusé et qu'aucun auteur ayant eu une responsabilité directe dans les événements en Centrafrique n'a été arrêté ni jugé. Pour sa part, le bureau du procureur sollicite l'alourdissement de la peine à 84 ans de prison. Dans son argumentaire, la défense a estimé que la Cour a confondu, en première instance, le concept de «contrôle effectif» des troupes de la rébellion du MLC. Car selon ses avocats, Jean-Pierre Bemba n'avait ni le contrôle ni le commandement opérationnel de ses troupes sur place en Centrafrique. Quatre journées sont prévues au total pour ce procès en appel.

Kananga : 5 déplacés internes meurent par manque de nourriture notamment.

Cinq personnes, déplacées internes de Bikuku central dans la ville de Kananga (Kasaï-Central), sont mortes par manque de nourriture et de soins appropriés. Selon le président des déplacés, Maurice Kande Mulume, parmi les victimes figurent quatre adultes et un enfant. Ces familles déplacées avaient fui les combats dus au phénomène Kamuina Nsapu dans l'espace Kasaï. Maurice Kande Mulume plaide une assistance à plus de 46 000 ménages enregistrés dans la ville.

RDC : Nikki Haley condamne les violences du 31 décembre.

L'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, Nikki Haley a condamné, mardi 9 janvier à New-York, les violences qui ont émaillé la marche pacifique des laïcs catholiques organisée le 31 décembre dernier. Dans sa déclaration faite à New-York, elle a aussi réitéré sa demande au président Joseph Kabila de ne pas se présenter à la prochaine présidentielle du 23 Décembre 2018. Elle a ajouté que le président Joseph Kabila doit rendre ses forces de sécurité «responsables, afin de respecter les droits de l'homme de ses compatriotes et respecter son engagement conformément à la constitution de la RDC.»

Jeudi 11 janvier.

La Monusco condamne l'attaque de son hélicoptère à Fizi.

La Mission de l'ONU en RDC condamne l'attaque de son hélicoptère samedi dernier à Fizi dans la province du Sud-Kivu. Selon sa porte-parole, Florence Marchal, aucune raison ne justifie des attaques contre le personnel de la Monusco. Un hélicoptère de la Monusco a été attaqué samedi 6 janvier à Fizi au Sud-Kivu. Une attaque attribuée aux groupes armés encore actifs dans cette zone.

La Belgique suspend son programme bilatéral de coopération avec la RDC.

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Didier Reynders et le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo ont décidé de mettre fin à une série d'interventions qui devaient être mises en œuvre directement par les autorités congolaises. En revanche, l'aide humanitaire à la RDC sera augmentée à 25 millions d'euros. La Belgique souhaite cependant renforcer sa solidarité à l'égard de la population congolaise et affectera, pour cette raison, les moyens libérés au profit de l'aide humanitaire et d'autres initiatives répondant aux besoins les plus pressants de la population, note le document. Un nouveau programme bilatéral de coopération avec les autorités congolaises ne pourra être conclu qu'après l'organisation d'élections crédibles, sur base des principes de bonne gouvernance, indique le communiqué. Le document rappelle que la Belgique reste en contact avec toutes les parties : la majorité, l'opposition et la société civile. Les deux ministres placeront le Congo sur l'agenda international européen, aussi pour demander de l'attention aux besoins humanitaires de la population.

Tanganyika : 5 morts dans des affrontements entre Fardc et Maï-Maï Hapa na pale à Kilembwe.

Cinq personnes ont été tuées dimanche 7 janvier dans les affrontements qui ont opposé les Fardc aux miliciens Maï-Maï Hapa na pale à Mbeya, Numbi et Masumbalungu, villages du territoire de Kilembwe dans la province du Tanganyika. Parmi les victimes, on compte deux miliciens et trois civils, parmi lesquels figure le chef traditionnel Kilembwe.

La Mettelsat plaide pour la mise à sa disposition d'un radar-précipitation.

L'Agence nationale de météorologie par satellite (Mettelsat) recommande au gouvernement congolais de lui fournir un radar-précipitation pour prévenir la population contre les cyclones et précipitations. Selon Jean-Louis Ebengo, le

responsable des prévisions à la Mettelsat, la pluie qui s'est abattue le 4 janvier sur Kinshasa a été renforcée par un cyclone en provenance de Madagascar dans l'océan Indien. Mettelsat dit avoir prévenu la population kinoise de ce danger mais elle n'a apparemment pas pris les choses au sérieux. Il annonce d'autres pluies sur la ville jusqu'au mois d'avril et demande à la population de « faire confiance aux données météorologiques » publiées quotidiennement par la Mettelsat.

A Kananga, le maire maintient l'interdiction des manifestations publiques. Interpellé par une association de défense des droits de l'homme qui exige l'annulation de son arrêté interdisant les manifestations publiques, le maire de Kananga a déclaré mardi 9 janvier qu'il maintenait sa décision. Pour cette association, la décision du maire viole la constitution du pays qui consacre la liberté de manifester. Son président, Me Oscar Mukengeshayi, évoque notamment l'article 26 de la constitution qui dispose notamment que « la liberté de manifestation est garantie ». Me Oscar Mukengeshayi a ainsi déposé le 5 janvier une requête auprès du maire pour obtenir l'annulation de son arrêté. Quatre jours après, le maire, Muamba Kantu Kanjila, a répondu à la requête et fait remarquer que la loi lui reconnaît également la compétence de veiller au maintien de l'ordre public dans la ville. Il estime ainsi que sa décision tombe fort à propos au regard des récentes attaques enregistrées à Kananga. Des attaques qu'il attribue à la milice Kamuina Nsapu.

Agents de l'Etat et activistes formés sur les risques des restes explosifs à Mbuji-Mayi. Les membres du groupe de travail pour la protection de l'enfant ont clôturé mercredi 10 janvier à Mbuji-Mayi (Kasaï Oriental), la formation sur les dangers des mines et restes explosifs de guerre, dans les zones ayant été affectées par le phénomène Kamuina Nsapu. Cette session de deux jours a été organisée par l'ONGD Mouvement pour le développement intégral, avec l'appui de l'Unicef. Les cadres et agents de la division du ministère du Genre, famille et enfant et les ONG qui encadrent les enfants en situation difficile ont aussi bénéficié de cette formation. Cette formation leur permettra d'apporter l'information à la population et éviter ainsi que les vies soient exposées.

Haut-Katanga : la capacité production de la centrale hydroélectrique de Mwadingusha passe de 11 à 32 mégawatts. La capacité de production de l'énergie électrique à la centrale de Mwadingusha au nord de Likasi (Haut-Katanga) est passée de 11 à 32 mégawatts, indique un communiqué de l'entreprise canadienne Ivanhoe Mines qui exploite le gisement minier de Kamoakakula à Kolwezi. Sur six générateurs de la centrale de Mwadingusha, trois sont déjà modernisés grâce à ce partenariat public-privé. Celui-ci lie Ivanhoe Mines qui exploite le gisement minier de Kamoakakula à Kolwezi à la Société nationale d'électricité, (Snel). Les trois autres générateurs de la centrale hydroélectrique de Mwadingusha seront opérationnels vers la fin de l'année prochaine, indique le communiqué de l'entreprise Ivanhoe Mines. Le rétablissement de la capacité de production de l'énergie électrique à Mwadingusha à 71 mégawatts permettra de soutenir le projet de production de cuivre à la mine de Kamoakakula.

Haut-Katanga : 4 cas de choléra enregistrés à Kipushi. Quatre cas de choléra ont été enregistrés, en une semaine, dans le territoire de Kipushi (Haut-Katanga), indique l'administrateur de ce territoire Jean-Jacques Chola. Il affirme avoir réuni les cadres de base et les responsables des services qui œuvrent à la frontière de Kipushi avec la Zambie pour les sensibiliser sur les mesures de prévention contre cette maladie.

Tanganyika : les autorités assistent les sinistrés des intempéries d'Ankoro. Le gouvernement provincial Tanganyika a achevé mardi 9 janvier la mission d'assistance des sinistrés de la tempête qui a soufflé sur Ankoro, accompagnée de fortes pluies, trois mois après cette catastrophe. Ce sont des problèmes d'identification et de logistique qui ont retardé l'opération de distribution de l'aide, indique le gouvernement provincial. L'Hôpital général d'Ankoro, les différents bureaux de l'administration publique et d'autres écoles n'ont pas été épargnés par la catastrophe.

Haut-Uele : des braconniers étrangers « Oudas » accusés d'exactions à Niangara. Les braconniers étrangers appelés les « Oudas » sont accusés de commettre les exactions sur les habitants du territoire de Niangara, dans la province du Haut-Uele, notamment dans les localités d'Esobe et de Ngusogulo dans la chefferie de Manziga. Ils extorquent des marchandises des commerçants, pillent des greniers et incendient les cases des villageois. Léon Katabi, l'administrateur du territoire de Niangara, affirme que certains braconniers se transforment parfois en coupeurs des routes et d'autres font le taxi-moto dans certaines contrées de son entité. Il est difficile pour le moment, dit-il, de mettre fin aux violences qu'ils causent aux civils parce qu'ils sont plus nombreux que les éléments des FARDC.

La Belgique «isole diplomatiquement» la RDC en suspendant son programme de coopération bilatérale (ACAJ). La décision du gouvernement belge de suspendre son programme de coopération bilatérale «isole diplomatiquement» la RDC, et c'est une situation préoccupante, estime l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ). Son président, Me Georges Kapiamba regrette que les autorités de la RDC n'aient pas compris et ont rejeté «toutes les propositions formulées par la société civile et la communauté internationale.». «Nous

pensons que ce message va faire réfléchir ceux qui tiennent le pouvoir à Kinshasa pour qu'ils se remettent sur la bonne ligne, en mettant en application rapidement le volet de décripation, de manière à recréer la confiance dans le processus électoral et accepter aussi que la CENI intègre dans son travail le groupe d'experts de la communauté internationale», propose Kapiamba. Pour Kinshasa, la décision des autorités belges n'est pas surprenante. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende dit connaître les destinataires de l'aide de Bruxelles. Il regrette toutefois que la Belgique choisisse de financer «un groupe d'individus qui veulent déstabiliser le pays», au lieu de «financer les élections qui coutent très chers.»

Beni : des rebelles ougandais des ADF condamnés jusqu'à la peine de mort. La cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu, siégeant en chambre foraine à Beni a condamné, mercredi 10 janvier, des rebelles ougandais des ADF et leurs collaborateurs à des peines qui varient entre deux ans de servitude pénale à la peine de mort. La peine la plus lourde, la peine de mort, a été infligée au seigneur de guerre David Mbusa Maranata, chef du mouvement Mai-Mai Corps du Christ. Ce mouvement avait occupé le Mont Carmel dans la ville de Butembo et le mont Sehe à Kabasha, dans le territoire de Beni. Quant au deuxième au prévenu Oscar Lusenge alias Tango-Tango, il a été condamné à la prison à vie. Pour sa part, Kasereka Lucien Faustin, un ancien combattant ADF qui s'est démobilisé volontairement est déchargé des accusations qui pesaient sur lui.

La Cenco dénonce une campagne «d'intoxication et de désinformation» contre l'Eglise catholique. La Conférence épiscopale nationale du Congo dénonce des attaques contre l'Eglise catholique et sa hiérarchie. Dans un communiqué publié jeudi 11 janvier à Kinshasa, les évêques regrettent que même des hautes autorités du pays se mêlent à cette campagne «d'intoxication et de désinformation.» Le Cardinal Laurent Monsengwo avait condamné le 2 janvier la répression violente de la marche des chrétiens catholiques initiée par le Comité laïc de coordination (CLC) pour revendiquer «l'application réelle» de l'accord du 31 décembre 2016. Il avait conseillé aux «dirigeants médiocres» de dégager, pour que règnent la paix et la justice en RD Congo. Le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende avait regretté que le Cardinal ait dans sa sortie médiatique «incité les congolais à la haine et la confrontation, en développant un discours belliqueux aux accents des combattants», tout en l'appelant à «pacifier les esprits». «La Cenco dénonce également toute tentative de division de l'Épiscopat congolais orchestrée à des fins politiciennes. L'Épiscopat congolais ne peut se diviser ni être dédoublé comme des partis politiques», a affirmé l'Abbé Donatien Nshole.

Don du Japon à la RDC : 1,8 million USD pour les cantines scolaires. Le gouvernement japonais offre à la RDC, via le Programme alimentaire mondial (PAM) un don en nature d'une valeur d'environ 1,8 million de dollars américains, destiné aux cantines scolaires. Le don japonais est constitué de 1 596 tonnes de riz destiné au programme des cantines scolaires dans les provinces du Nord-Kivu et du Tanganyika pour nourrir 45 000 élèves chaque jour ouvrable et tout au long de l'année. De son côté, le PAM s'engage à étendre cette politique notamment dans la région du Kasai. Pour sa part, le ministre de l'EPSP, Gaston Musemena, a salué la contribution japonaise et dit se souvenir d'un geste similaire d'il y a deux ans.

Vendredi 12 janvier.

Tension entre l'Eglise et le pouvoir en RDC : l'épiscopat belge apporte son soutien à la Cenco. Les évêques catholiques belges apportent leur soutien aux évêques de la Cenco dans leur démarche de recherche de solution à la crise politique que traverse la RDC. Dans un communiqué, les prélats belges ont déploré le fait que l'Eglise catholique de la RDC est «poursuivie» par une partie des pouvoirs publics. D'après les évêques belges qui s'appuient sur un rapport de l'ONU, des dizaines de paroisses ont été attaquées et pillées et de nombreux fidèles spoliés et intimidés à la suite de la manifestation en faveur de la démocratie organisée par les laïcs catholiques le 31 décembre. Ils rappellent les efforts consentis par la Cenco dans l'obtention de la signature de l'accord de la saint Sylvestre et leur appel, ces derniers mois, au respect de cet accord «mais en vain».

Marche des catholiques : une messe en mémoire des victimes célébrée par le cardinal Monsengwo. L'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya a célébré ce vendredi 12 janvier une messe en mémoire des victimes de la marche organisée par les laïcs catholiques le 31 décembre dernier pour réclamer l'application stricte de l'accord de la Saint Sylvestre. Dans son homélie, l'évêque auxiliaire de Kinshasa, Monseigneur Donatien Bafwidinsoni a indiqué que pour l'Eglise catholique de la RDC, «le 31 décembre 2017 restera dans l'histoire de la RDC, comme le jour des martyrs de l'accord de la Saint-Sylvestre». Le prédicateur a exhorté les chrétiens congolais à ne pas perdre espoir, estimant que le sang des Congolais versé le 31 décembre va sans doute porter ses fruits dont l'émergence de la démocratie en RDC. Plusieurs personnalités politiques de l'opposition ont assisté à cette messe dont Felix Tshisekedi, Vital Kamerhe ou Martin Fayulu. Plusieurs délégués des représentations diplomatiques accréditées en RDC ont également pris part à ce culte eucharistique.

Kasai: des députés provinciaux «empêchés» d'accéder à l'hémicycle. Les députés provinciaux du Kasai se plaignent d'avoir été empêchés ce vendredi par des policiers d'accéder au bâtiment de l'assemblée provinciale pour ouvrir une session extraordinaire. L'élus s'est dit «étonné» que la police intervienne pour empêcher les

députés de tenir une séance plénière, rappelant que la mesure suspendant les activités de l'assemblée provinciale a été levée depuis le 29 décembre. Selon des sources proches de l'assemblée provinciale, les policiers sont intervenus « sur ordre de la hiérarchie ».

Sokimo : 800 agents promus à la retraite impayés depuis plusieurs années. Environ huit cents agents de la Société minière d'or de KiloMoto (Sokimo) en Ituri seront envoyés en retraite avant juin 2018, a indiqué mardi à la presse le directeur général de cette entreprise Upio Kakura, sans donner plus des détails. Mais d'après les syndicats, l'employeur doit à ces agents plusieurs mois des salaires qu'ils exigent de payer. Mais la décision de la Sokimo inquiète l'Union nationale des travailleurs du Congo (UNTC) et la Confédération Syndicale du Congo. Les deux organisations syndicales exigent à la Sokimo de payer au préalable les arriérés d'environ cinq ans des salaires de ces agents avant d'initier la procédure de mise à la retraite des agents ciblés. Par ailleurs, les agents concernés par cette opération de la Sokimo craignent de ne pas bénéficier de la sécurité sociale auprès de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), indiquant que leur employeur a cessé de verser la contribution des agents à cet institut depuis plus de cinq ans.

Kongo-Central : plus de 300 ex-combattants de Kitona réclament de rentrer dans leurs milieux. Plus de 300 ex-combattants cantonnés à Kitona observent depuis 63 jours un sit-in devant le bâtiment administratif du territoire de Muanda pour réclamer de rentrer dans leurs milieux d'origine. Ces démobilisés passent la nuit à la belle étoile pour se faire entendre. La plupart affirment avoir achevé le processus de démobilisation à la base militaire de Kitona depuis deux ou trois mois.

Ituri : des miliciens FRPI déshabillent huit femmes et extorquent leurs biens. Huit femmes qui revenaient du marché de Bunga dans la chefferie de Walendu Bindi (Ituri) ont été déshabillées jeudi 11 janvier par les miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) qui leur ont extorqué leurs marchandises. L'une d'entre elles a été violée par ces miliciens. Ces femmes sont tombées dans une embuscade tendue par ces miliciens de la FRPI. L'intervention d'une équipe des Fardc en patrouille a sauvé ces femmes. Un peu plus tôt dans la journée, quinze autres femmes, vendeuses des poissons ont été dépouillées de leurs marchandises sur le tronçon Koni-Olongba, dans la même entité.

Julien Paluku annonce « pour bientôt » les opérations militaires contre des groupes armés à Beni et Rutshuru. Le gouverneur du Nord-Kivu Julien Paluku a annoncé jeudi «pour bientôt » des opérations militaires contre des groupes armés qui écumant les territoires de Beni et Rutshuru. Le déploiement de la logistique militaire vers les territoires ciblés pour ces opérations militaires est en cours. L'objectif de ces actions militaires est de permettre à la population de sa province de voter en toute sécurité cette année.

Beni : « journée sans médias » décrétée pour réclamer la libération d'un responsable de media kidnappé. Les responsables d'une vingtaine d'organes des Radios et télévisions émettant à Beni ont déclaré ce vendredi « une journée sans médias ». Ils exigent à travers ce mouvement la libération du directeur de la Radiotélévision Graben Beni (RTGB) Jadot Mangwengwe. Ce dernier a été kidnappé par des hommes armés alors qu'il revenait, avec d'autres personnes, d'une mission à Kasindi.

Kinshasa : la police disperse une marche improvisée par les partisans de Vital Kamerhe. La police nationale congolaise a dispersé ce vendredi 12 janvier non loin de la cathédrale Notre Dame du Congo une marche improvisée par les partisans de l'opposant Vital Kamerhe. Ce dernier sortait d'une messe de requiem célébrée par le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya en mémoire des victimes de la marche organisée par les laïcs catholiques le 31 décembre dernier pour réclamer l'application stricte de l'accord de la Saint Sylvestre. Selon le général Sylvano Kasongo, commissaire provincial de la police de Kinshasa, Vital Kamerhe a créé un attroupement avec ses partisans sur la voie publique. Les forces de l'ordre ont fait usage des gaz lacrymogènes et grenades assourdissantes, car « ce politicien a refusé d'obtempérer aux ordres pour libérer la voie publique », indique-t-il.

Kisangani : les retraités de la SCPT impayés depuis 6 mois. Les retraités de la Société commerciale des postes et télécommunications (SCPT) exigent, dans une correspondance adressée à l'employeur, le paiement de six mois de leurs arriérées de salaire de 2017 ainsi que la reconnaissance des droits reconnus à un retraité ayant rendu service à la nation. Pour ces trente-cinq retraités, la paie de l'année 2017 a été sélective au détriment des retraités et leurs droits à la retraite sont « bafoués ».

Kinshasa : plusieurs communes seront privées d'eau et d'électricité samedi 13 janvier. Plusieurs communes de Kinshasa seront privées d'eau et d'électricité samedi 13 janvier, annonce un communiqué de la Regideso. Suite aux travaux d'intervention prévus par la Snel à son poste de haute tension de Liminga, l'usine de la Regideso de traitement d'eau potable de N'djili sera à l'arrêt samedi 13 janvier à partir de 7h.

Samedi 13 janvier.

Ituri : l'arrestation du président des taximen paralyse les activités à Tchomia. Les activités sont paralysées depuis vendredi 12 janvier à Tchomia (Ituri), indiquent les sources locales qui précisent que les boutiques, les marchés, les écoles et les services publics n'ont pas fonctionné toute la journée. Même les activités de pêche sont suspendues. Les jeunes de cette cité protestent contre l'arrestation jeudi 11 janvier du président de l'association des taximen par les services de sécurité à Bunia. Le président de l'association des taximen serait cité par certains coupeurs de route, qui sont aux arrêts, d'être membre de leur réseau. Ces allégations rejetées par les manifestants. Ces derniers soutiennent plutôt que ces malfaiteurs ont été « dénoncés par leur président auprès de services de sécurité ».

L'Odep dénonce l'opacité dans la gestion des fonds mis à la disposition de la Ceni. L'Observatoire de la dépense publique (Odep) dénonce l'opacité dans la gestion des fonds alloués par le gouvernement et les partenaires au développement à la Commission nationale électorale indépendante (Ceni) pour le processus électoral. L'Odep démontre qu'entre 2014 et fin septembre 2017, la gestion du budget alloué aux opérations électorales a été opaque et manque de transparence et de redevabilité. Le manque de discipline budgétaire et de contrôle sont aussi des facteurs qui sont à la base de la non-tenu des élections selon l'Accord du 31 décembre 2016, indique l'Odep. Au parlement, d'initier un audit externe sur la gestion des fonds alloués aux opérations électorales », recommande Pius Mbwe, membre du conseil d'administration d'Odep. A la Ceni, l'Odep conseille de produire un budget réaliste, assorti d'un plan de décaissement afin de permettre au gouvernement et aux partenaires extérieurs de mobiliser des moyens requis à la réalisation des opérations électorales.

Ouverture de la première session spéciale au CHESD. Le ministre de la Défense Crispin Atama Tabe a ouvert vendredi 12 janvier au Collège de Hautes études des stratégies et de défense (CHESD) la première session spéciale et de l'Ecole supérieure d'administration militaire. Parmi les cinquante-cinq auditeurs se trouvent de hauts fonctionnaires de l'administration publique, officiers généraux et colonels de l'armée ainsi que de la police nationale congolaise. Ces 55 inscrits viennent principalement de la présidence de la République, de l'Assemblée nationale, de l'administration publique, et de la police nationale congolaise •(PNC).

Nord-Kivu : des coups de feu entendus dans les périphéries de la cité d'Oicha. Des coups de feu sont entendus depuis ce samedi 13 janvier matin dans les périphéries de la commune rurale d'Oicha, chef-lieu du territoire de Beni. Selon les sources sécuritaires, ces détonations ont trait à une offensive des Fardc sur quelques positions des présumés ADF situées dans « le triangle de la mort » situé entre les localités de Mbau, Kamango et Eringeti.

Tshopo : 30 cas des violences sexuelles documentés en décembre à Kole. Trente cas de violences sexuelles ont été documentés au mois de décembre dans la cité de Kole (Tshopo). Le Consortium des ONG pour la protection de la femme précise que sur les trente victimes, vingt-sept sont des mineures.

Nord-Kivu : les Fardc lancent «la dernière opération militaire pour restaurer la paix et la sécurité». Les Fardc ont lancé ce samedi 13 janvier une opération offensive généralisée et de grande envergure contre tous les groupes armés, dont les ADF, actifs dans les territoires de Beni et Lubero. Il s'agit pour l'armée de « la dernière opération militaire pour restaurer la paix et la sécurité dans la région ». « Cette fois-ci c'est pour nous la dernière, nous allons nous battre jusqu'au dernier sacrifice, donc le sacrifice suprême, de manière à restaurer la paix et la sécurité dans ces territoires », promet le général Marcel Mbangu et fait remarquer que ces opérations se feront dans le respect des droits de l'homme. Le général Léon Kasonga, porte-parole des Fardc, affirme que l'opération lancée par les forces loyalistes pour traquer les ADF et les autres groupes armés dans les territoires de Beni et Lubero se fait sans l'appui de l'armée ougandaise.

La RDC et l'Angola conviennent de la réouverture de leur frontière. Les provinces de Lualaba, Kwango, Kasai et Kasai-Central conviennent avec la province angolaise de Lunda Norte de la réouverture de la frontière fermée l'année passée à cause des violences dans la région du Kasai. Après deux jours de discussions à Kananga, les gouverneurs de ces provinces ont pris samedi 13 janvier des décisions notamment en rapport avec le retour des réfugiés congolais.

Dimanche 14 janvier.

Sud-Kivu : un chef traditionnel plaide pour la présence de la Monusco à Walungu. Le Mwami (chef traditionnel) de la chefferie de Ngweshwe, Pierre Ndatbaye, plaide pour le déploiement de la Monusco dans le territoire de Walungu au Sud-Kivu. Il souhaite que l'expérience de la police Monusco serve d'exemple à la Police nationale congolaise (PNC) affectée dans des milieux ruraux. Il veut aussi que la police de la Mission onusienne appuie celle de la RDC sur le plan technique et logistique.

La question des prisonniers et exilés politiques devrait être résolue avant les élections (ACAJ). La question des prisonniers et exilés politiques devrait être résolue avant la tenue des élections, a plaidé samedi 13 janvier l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ). Lors d'une journée de solidarité avec les prisonniers politiques et exilés politiques organisé à Kinshasa, cette ONG estime que ceci permettrait de baisser la tension au pays et favoriser l'unité nationale. Il a appelé les Congolais «à prendre conscience de cette exigence». Le président de l'ACAJ a estimé que c'est seulement dans la détente, la communion et la consolidation de l'unité nationale qu'on peut aller aux élections. La journée de solidarité avec les prisonniers politiques et exilés politiques organisé à Kinshasa avait pour thème : «Ensemble pour la protection de tous par le Droit.»

Sud-Ubangi : des hommes armés ont abattu une femme enceinte à Gemena. Des bandits armés ont abattu dans la nuit de samedi à dimanche 14 janvier une femme enceinte dans une parcelle d'un commerçant où ils voulaient cambrioler.

Kananga : quatre militaires tués dans une attaque des présumés miliciens. Quatre militaires ont perdu la vie tôt ce dimanche à Kananga (Kasaï-Central) dans une attaque des présumés miliciens contre un poste de l'armée situé non loin de l'aéroport de Lungandu. Les assaillants se sont volatilisés dans la nature juste après leur forfait.

Sud-Kivu : des semences agricoles de la MONUSCO pour améliorer l'alimentation des prisonniers. Le vice-gouverneur du Sud-Kivu a remis samedi aux prisonniers de Kabare des semences de haricot, maïs, sorgho, patate douce et des amarantes afin qu'ils les cultivent et en tirer de quoi se nourrir. Des sources pénitentiaires précisent que ces semences constituent un don de la Monusco pour améliorer l'alimentation dans les prisons de la province. Cette action va en effet s'étendre dans les prisons de Kalehe, Walungu et Bunyakiri, ont précisé ces sources.

Nord-Kivu : 15 millions d'euros de l'UE pour lutter contre la pauvreté dans les Virunga. L'Union Européenne (UE) a débloqué une enveloppe de 15 millions d'Euros pour réduire la pauvreté dans les villages environnants le parc national des Virunga (Nord-Kivu) en assistant des paysans dans la transformation de leurs productions. Ce financement est consécutif à un contrat de subvention que l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) a signé ce weekend avec l'UE pour soutenir sa stratégie de développement économique du parc national des Virunga. « Le Nord-Kivu est une région extrêmement riche au niveau agricole avec une population qui travaille dure, qui est extrêmement productive mais qui n'a pas la possibilité de valoriser son travail et ses ressources parce qu'il n'y a pas de transformation. L'objectif est donc d'utiliser les Virunga comme le moteur du développement économique de la région » a expliqué à Radio Okapi M. de Merode.

Lomami : omis de la liste de paie, un policier se suicide à Kabinda. Un policier s'est suicidé en début du weekend à Kabinda dans la Lomami, après avoir constaté que son nom ne figurait pas sur la liste de paie des policiers, transmise par sa hiérarchie à Kinshasa. L'infortuné, José Mwabila Tshimanga, faisait partie des policiers non encore immatriculés, mais ayant déjà été soumis au contrôle biométrique.

Lundi 15 janvier.

Bas-Uele : la société civile exige l'annulation de l'élection des membres du bureau de l'assemblée. La Coordination provinciale de la Nouvelle société civile du Bas-Uele exige l'annulation des résultats de l'élection des membres du bureau de l'Assemblée provinciale organisée le 29 octobre dernier. Cette structure dénonce « un scrutin entaché d'irrégularités», relevant notamment le fait que cette élection a été organisée par le président intérimaire sortant et que seuls sept des dix-sept membres de cet organe délibérant ont pris part à ce scrutin. Un effectif qui, selon cette organisation, ne correspond pas au quorum requis dans le règlement de l'assemblée pour organiser un vote.

Nord-Kivu : les Fardc repoussent une attaque des présumés ADF à Beni. Les Fardc ont repoussé tôt lundi 15 janvier matin une attaque des présumés rebelles ougandais des ADF à Munzambayi, un quartier de la commune de Rwenzori, dans la périphérie de la ville de Beni (Nord-Kivu). La situation est sous contrôle de l'armée qui est à la poursuite des assaillants. Cinq militaires ont été blessés et deux armes ont été récupérées par l'armée loyaliste après de violents affrontements.

Lubumbashi : des opérateurs économiques dénoncent le scellage d'une vingtaine de commerces. Plusieurs opérateurs économiques de Lubumbashi dénoncent ce qu'ils qualifient de scellage arbitraire de leurs magasins par le maire de la ville. Dans un arrêté signé le 9 janvier dernier, le maire de la ville de Lubumbashi, Jean Oscar Sangouza avait ordonné le scellage d'une vingtaine de commerces, accusant leurs propriétaires d'encourager le phénomène « des marchés pirates ». D'après M. Sangouza, les tenanciers de ces magasins encourageaient l'anarchie en laissant des marchés informels se développer devant leurs établissements commerciaux. Il conditionne la réouverture de ces commerces au paiement d'une amende de 600 USD. Le porte-parole des

opérateurs économiques victimes de l'arrêt du maire de Lubumbashi dénonce une tentative de rançonner les tenanciers des magasins.

Walungu : protestation des jeunes après le meurtre d'un cambiste à Kamanyola. Plusieurs jeunes de la cité de Kamanyola à Walungu (Sud-Kivu) manifestent depuis ce lundi dans la matinée pour protester contre le meurtre durant la nuit de dimanche à ce lundi 15 janvier d'un cambiste par des hommes armés. Les jeunes ont barricadé depuis la matinée la route nationale n° 5 Bukavu-Uvira au niveau de Kamanyola, perturbant toute circulation sur cet axe. Les manifestants dénoncent un crime de trop, relevant que durant la même nuit, un autre cambiste avait également été visité par les malfaiteurs. Les manifestants qui reprochent à la police et aux autorités administratives l'immobilisme face à la recrudescence de l'insécurité à Kamanyola ont également saccagé le bureau du poste d'encadrement administratif et celui du groupement de Kamanyola.

Sud-Kivu : «ville morte» à Uvira et Ruzizi pour protester contre l'insécurité. Les activités ont été paralysées lundi 15 janvier matin dans la ville d'Uvira et dans la plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu. Le transport en commun n'était pas visible, les commerces et les écoles n'ont pas ouvert. La population dit avoir répondu à l'appel aux journées «ville morte» lancé par la nouvelle société civile congolaise. Les organisateurs dénoncent la recrudescence des cas de braquages, d'enlèvements et de vol du bétail dans la région, principalement sur la route entre Uvira et Bukavu. Des exactions attribuées aux hommes armés.

Mongala : des barrières de l'armée, sources de tracasserie à Lisala et Bumba (Société civile). La coordination de la société civile de la Mongala accuse les militaires de rançonner les commerçants et des paysans qui traversent des barrières qu'ils ont érigées à l'entrée et à la sortie des villes de Lisala et Bumba. Pour les franchir, les passants dont les commerçants et les agriculteurs sont obligés de payer 1000 fr pour des allers et retours dans la journée. Les commerçants récupèrent l'argent versé aux militaires en augmentant les prix des produits qu'ils vendent à Lisala. D'autres commerçants choisissent de ne pas se rendre à Lisala, créant ainsi la rareté de certains produits.

L'épidémie de choléra déclarée au Kongo-Central, déjà dix morts. Le ministre de la santé du Kongo-central, Floraint Massaki a déclaré vendredi dernier l'épidémie du choléra dans toute la province du Kongo-Central. Dix personnes ont déjà trouvé la mort dans cette province à la suite de cette maladie depuis le début de l'année 2018. Plusieurs centres de traitement de choléra ont par ailleurs été installés depuis le week-end dans les villes de Matadi et de Boma pour la prise en charge gratuite des éventuels malades.

Beni : les Fardc reprennent le contrôle de trois «bastions stratégiques» des ADF. Les Fardc ont repris ce lundi 15 janvier trois bastions stratégiques des ADF dans le territoire de Beni. Trois jours après le début de leur offensive dénommée «Usalama 2», les forces loyalistes ont repris le contrôle de Sesele, Mambaiko et Silimbamba. Les Fardc sont en progression vers d'autres positions des présumés ADF situées dans «le triangle de la mort» entre les localités de Mbau, Kamango et la commune rurale d'Oicha.

Des parlementaires ont déposé une requête en inconstitutionnalité de la loi électorale. Des députés et sénateurs de l'opposition et un autre de la Majorité présidentielle ont déposé ce lundi 15 janvier à la Cour constitutionnelle une requête en inconstitutionnalité de la loi électorale. Selon eux, la loi électorale promulguée le 24 décembre par le chef de l'Etat viole certaines dispositions de la constitution. Ils indexent les dispositions fixant le seuil de représentativité au niveau national pour les candidats député et la caution jugée exorbitante. Pour le député de l'opposition Christophe Lutundula, après le dépôt de leur requête, il appartient désormais aux magistrats de la Cour constitutionnelle d'assumer leurs responsabilités et de « dire le droit » en toute indépendance.

L'OMS remet 11 tonnes des médicaments au gouvernement pour lutter contre le choléra. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a remis ce lundi 15 janvier au gouvernement congolais onze tonnes de médicaments composés essentiellement d'antibiotiques et de sérums déshydratants, pour appuyer la réponse de l'exécutif contre le choléra qui sévit à Kinshasa. La Directrice de l'OMS, Mme Matshidiso Rebecca Moeti, en mission de travail en RDC, rappelle que l'OMS a été toujours aux cotes du ministère de la Santé pour appuyer les premières investigations de cette épidémie. Selon Sylvain Yuma Ramazani, directeur de cabinet du ministre de la Santé, Kinshasa enregistre à ce jour 531 cas de choléra et 32 décès dans 21 zones de santé sur les 35 que compte la capitale.